

Un Pont sur la Souffel



Bulletin intercommunal d'information des communes de Dingsheim et Griesheim-sur-Souffel





INFOS UTILES

ADMINISTRATIONS LOCALES

DINGSHEIM



7, place de la Mairie - 67370 Dingsheim
Tél. : 03.88.56.21.32 - Fax : 03.88.56.20.99
E-mail : mairie@dingsheim.fr
Internet : <http://www.dingsheim.fr/>

Ouverture au public

- Lundi : 14h⁰⁰ à 19h⁰⁰
- Mercredi, vendredi : 09h⁰⁰ à 12h⁰⁰
- Jeudi : 14h⁰⁰ à 18h⁰⁰

Permanences du maire et des adjoints : lundi 18h³⁰ à 19h³⁰ ou sur rdv

GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL



1, rue de la Mairie - 67370 Griesheim-sur-Souffel
Tél. : 03.88.56.04.00 - Fax : 03.88.56.98.38
E-mail : mairie.griesheim.souffel@wanadoo.fr
Internet : <http://www.griesheim-sur-souffel.fr/>

Ouverture au public

- Lundi, mardi, vendredi de 14h⁰⁰ à 17h⁰⁰
- Jeudi de 9h⁰⁰ à 12h⁰⁰ et de 14h⁰⁰ à 17h⁰⁰
- Samedi de 9h⁰⁰ à 12h⁰⁰
- FERME le mercredi

Permanences du maire et des adjoints : sur rdv

SIVOM "LA SOUFFEL"



2a, rue de l'École - 67370 Griesheim-sur-Souffel
Tél : 03.88.56.17.96 - Fax : 03 88 56 18 93
E-mail : contact@sivomlasouffel.com
Atelier du Sivom : 03.88.56.21.05

Ouverture au public

- Lundi au vendredi : 9h⁰⁰ à 12h⁰⁰ - 14h⁰⁰ à 18h⁰⁰

Permanences du président et des vice-présidents : sur rdv

Communauté de Communes du Kochersberg

Tél : 03.88.69.76.29

Internet : www.kochersberg.fr



AUTRES SERVICES ADMINISTRATIFS



École maternelle "La Passerelle" : 03.88.56.17.13
École élémentaire "L'Envol" : 03.88.56.31.96
Collège de la Souffel : 03.88.20.44.66
Accueil périscolaire "Le Chat Botté" : 03.88.56.11.59

M. le Curé : 06 36 56 04 71
M^{me} le Pasteur : 03.88.81.97.62
Conciliateur de justice : 03 88 69 66 00
Assistante sociale : 03.68.33.89.44



Centre culturel de la Souffel : 03.88.56.10.24
Centre des Finances Publiques : 03.88.69.60.58
Pôle Emploi : 39.49
La Poste : 03.88.56.02.00
CPAM Strasbourg : 36.46

Service des Eaux (Dépannage) : 03.88.19.29.19
Gaz de Strasbourg (Dépannage) : 03.88.75.20.75
E.S. (Dépannage 24/24) : 03.88.18.74.00



URGENCES

Pompiers : 18
SAMU : 15
Police : 17
Centre antipoison : 03.88.37.37.37
S.O.S. Mains : 03.88.12.80.82.
N° d'urgence européen : 112



ASSOCIATIONS

SPORTS



Basket club : 06.77.49.61.57
Club des arts martiaux : 06.18.07.19.91
Cyclotourisme de randonnée : 03.88.34.53.21
Energy : 06.61.05.01.68
Experando : 06.84.22.68.69
Football "A.S.D.G." : 06.76.01.44.99
Gymnastique volontaire : 06.82.32.83.42
Les amis du cheval : 03.88.20.46.26
Tennis club "TC3V" : 03.88.81.86.78
Tennis de Table : 03.88.56.97.99
Motoclub "les Kochersbikers" : 03.88.56.06.54



CULTURE

Amicale des sapeurs-pompiers :
Dingsheim : 06.75.30.49.85
Griesheim : 06.30.51.88.46
Atelier peinture : 03.88.56.35.76
Bibliothèque : 03.88.56.09.51
Cercle œnologique : 03.88.56.97.37
Chorale Ste-Cécile :
Dingsheim : 06.62.02.11.86
Griesheim : 03.88.56.14.25
Club des aînés Dingsheim : 03.88.56.31.41
Club des gourmets : 03.88.56.26.04
Club photo : 03.88.56.00.02
École de musique du Kochersberg : 03.88.69.76.29
Initiatives Jeunes : 06.73.53.29.31
Ludothèque : 03.88.56.02.98
Poterie : 06.08.01.87.82
Scouts de France : 06.63.07.63.03

DECHETTERIES

Jour	Dossenheim		Pfulgriesheim	
	Été*	Hiver*	Été*	Hiver
Lundi	14h ⁰⁰ - 18h ⁰⁰	14h ⁰⁰ - 17h ⁰⁰	fermé	fermé
Mardi	Fermé	Fermé	14h ⁰⁰ - 18h ⁰⁰	14h ⁰⁰ - 17h ⁰⁰
Mercredi	9h ⁰⁰ - 12h ⁰⁰ 14h ⁰⁰ - 18h ⁰⁰	14h ⁰⁰ - 17h ⁰⁰	14h ⁰⁰ - 18h ⁰⁰	14h ⁰⁰ - 17h ⁰⁰
Jeudi	Fermé	fermé	14h ⁰⁰ - 18h ⁰⁰	14h ⁰⁰ - 17h ⁰⁰
Vendredi	9h ⁰⁰ - 12h ⁰⁰ 14h ⁰⁰ - 18h ⁰⁰	14h ⁰⁰ - 17h ⁰⁰	14h ⁰⁰ - 18h ⁰⁰	Fermé
Samedi	9h ⁰⁰ - 18h ⁰⁰	9h ⁰⁰ - 17h ⁰⁰	9h ⁰⁰ - 18h ⁰⁰	9h ⁰⁰ - 17h ⁰⁰

Ouvert aux professionnels le vendredi et le samedi

*Horaires d'été : d'avril à octobre / Horaires d'hiver : de novembre à mars

PROFESSIONNELS DE SANTÉ



Cabinet infirmier
Clerc, Dorkel et Johner : 03.88.56.49.65
Médecins généralistes
Dr Hoogstoel-Milloux Florence : 03.88.56.01.00
Dr Dillenseger Jean-Marie : 03.88.56.36.06
Dentiste
Dr Fincker Philippe : 03.88.56.22.26
Kinésithérapeutes
Godon Pascal/Karger Emmanuelle : 03.88.56.30.84
Pharmacie de Dingsheim : 03.88.56.26.04

Le mot du Président



Les élections municipales semblent lointaines et pourtant elles ne datent que d'un an. Il est vrai que dans l'intervalle, il y a eu les élections au conseil départemental (anciennement conseil général) et que se profilent déjà pour la fin de cette année des élections régionales selon le nouveau découpage des régions.

Pour autant, les équipes municipales des trois communes formant le Sivom se sont mises au travail dans un esprit de collaboration et d'échange très positif. Cela a permis d'aborder sereinement bon nombre de sujets difficiles car le contexte est devenu réellement difficile.

Tout le monde connaît la situation très dégradée des finances publiques et des finances locales. Les collectivités ont du mal à faire face aux besoins. L'activité économique et la productivité de l'impôt qui y est attachée ne permet plus depuis un moment d'alimenter suffisamment les recettes fiscales nécessaires au désendettement et aux investissements à tous les niveaux de l'état et des collectivités.

Le contexte est également difficile car si les moyens financiers manquent, le poids des réglementations semble inversement proportionnel à la volonté de simplification affichée régulièrement. Les normes et les procédures se succèdent et génèrent des obligations qui sont souvent coûteuses, alors même que l'argent public devient rare avant peut-être que de manquer. Cette pente inexorable ne semble pas devoir s'inverser avant longtemps. Alors comment réagir face à ces nouveaux défis ?

Se regrouper pour renforcer nos moyens et optimiser nos coûts semble être une piste possible. Des réflexions sont en cours, parfois des décisions ont été prises en matière de rapprochement des régions, de redéfinition du rôle des conseils départementaux, de regroupements de communes sous diverses formes (association ou fusion) et même de simples regroupements de moyens entre collectivités pour des achats et des gestions plus communautaires.

Mais au fond, se regrouper pour renforcer ses moyens de gestion et ses capacités d'investissement est-ce vraiment nouveau ?

Probablement pas et cela semble d'ailleurs relever du simple bon sens. Le slogan selon lequel l'union fait la force retrouve un attrait particulier surtout en période de difficultés.

Notre Sivom est un exemple très pertinent de cette union. Depuis plus de 40 ans, il constitue une forme efficace de regroupement de nos communes. Il a été un acte volontairement choisi, utile et efficace. Tant d'équipements ont pu être construits et de moyens été regroupés dans nos communes, grâce à cette collaboration ! C'est dire si nos anciens ont eu le nez fin, même si au point de départ cela n'a pas dû être facile de bouleverser des habitudes et des traditions.

Aujourd'hui dans ce contexte particulier, il nous faut agir au quotidien par choix ou obligation. Il nous faut ainsi progressivement passer au zéro phyto (entretien des espaces publics sans produits chimiques - obligatoire à partir de 2020 voire dès 2017 en fonction de la loi sur la transition énergétique, en cours de débat), il nous faut continuer d'entretenir les bâtiments publics, les voiries, l'éclairage et d'une manière générale améliorer nos infrastructures en les mettant à chaque fois aux normes toujours évolutives et donc coûteuses... bref en faire plus ou autant qu'avant... mais avec moins de moyens! L'équation est complexe.

Vu du côté citoyen, la perception n'est bien entendu pas la même. Au contraire, au jour le jour, il ne voit rien venir de neuf et considère peut être même qu'il s'agit d'immobilisme. Il peut ressentir un sentiment de frustration alors que bien entendu, il a des attentes souvent légitimes, et qu'il y aurait en effet beaucoup à faire ! La sagesse et notre responsabilité nous commandent de vivre avec nos moyens et nos capacités.

Il faut donc expliquer sans relâche notre environnement et ses difficultés sans perdre de vue qu'il y a, comme dans toute période difficile, de nécessaires changements d'habitudes et de nouvelles orientations à trouver pour s'adapter au nouveau contexte. L'enjeu n'est pas facile, mais il reste passionnant car il s'agit de notre quotidien, mais aussi de notre avenir collectif.

En attendant, c'est dans ce climat financier tendu qu'a été préparé le budget sivomal de 2015 en cohérence avec les budgets des communes qui sont les financiers du Sivom. Le budget a été construit sur une base de gestion prudente, ce qui explique qu'il n'y a pas de véritable nouveau projet malgré la demande et parfois les besoins.

Dans cet esprit, seuls les chantiers déjà engagés se poursuivront (aménagement de la RD 66 entre Griesheim et Pfulgriesheim en passant par le collège, réfection énergétique lourde de l'école élémentaire en précisant que ces travaux sont en partie éligibles aux aides qui ont pu être maintenues).

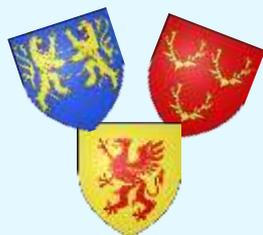
Le secteur associatif relevant de la vocation du Sivom a fait l'objet d'une attention particulière et les subventions pourront, cette année encore, être maintenues. Ce soutien de la collectivité est un acte important et pleinement justifié eu égard à l'importance et au rôle majeur d'animation de notre tissu social que nos associations ont su créer et qu'elles entretiennent par leur activité.

Les Nouvelles Activités Périscolaires ont d'ailleurs été durant cette saison un exemple fort de l'implication active des associations aux côtés d'acteurs tels que l'ALEF et les enseignants. Par leur investissement, les associations ont largement contribué au succès des NAP dès leur première année de mise en place. Ce succès partagé permet d'envisager avec sérénité les NAP "saison 2" en cours de préparation pour la rentrée de septembre 2015.

Je souhaiterais conclure ce mot en ayant une pensée pour Alain Georg, agent du Sivom depuis 2001, récemment décédé. Il faisait partie de l'équipe d'entretien des espaces verts qui a connu, avec ses effectifs, une évolution difficile ces dernières années et va être confrontée, avec les nouvelles normes, à un mode de travail qui va changer. Tout sera fait pour maintenir la stabilité de cette équipe dans le cadre des nouvelles adaptations qui se profilent et avec les moyens contraints qui s'imposeront à nous.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, une très belle période estivale.

Joseph Arenas
Président du SIVOM



SIVOM LA SOUFFEL



Le mot du Maire



DINGSHEIM

Chers concitoyens,

Cela fait plus d'un an que nous avons été élus et beaucoup d'entre vous me demandent, à l'occasion d'une rencontre informelle, comment j'arrive à concilier la fonction de maire de notre commune de plus 1 300 habitants avec ma vie professionnelle et ma vie privée. Je vous avouerai qu'au début il m'a fallu du temps pour trouver la bonne organisation me permettant de concilier ces 3 domaines sans en léser aucun.

Je suis présent tous les lundis soir en mairie, de 17h⁰⁰ à 20h⁰⁰. C'est durant ce créneau que je reçois aussi sur rendez-vous. Le même jour, entre 18h³⁰ et 20h³⁰, nous nous réunissons avec les adjoints, en présence de la secrétaire de mairie pour faire le point sur les dossiers en cours et les différents problèmes survenus durant la semaine. Je passe habituellement tous les 2 jours à la mairie ou plus souvent, en fonction de la nécessité des affaires en cours. Grâce aux moyens de communications actuels, je reste en contact permanent avec la secrétaire de mairie, mes collègues adjoints et les conseillers. Aujourd'hui, il n'y a plus de période creuse, même en été. Je ne rentrerai pas dans le détail des nombreux problèmes faisant partie de notre quotidien. Je sais pouvoir m'appuyer sur les adjoints et une équipe municipale bien en place pour traiter les différentes sollicitations émanant à la fois de vous chers concitoyens et des différentes administrations ou collectivités.

Durant cette période, peut-être plus que par le passé, les sujets essentiels pour notre collectivité et attendant une décision de notre part ne manquent pas. Nous subissons cette année la 2^{ème} vague des baisses des dotations de l'État qui se cumule avec celle subie en 2013 qui était l'année de référence. Nous savons déjà qu'il y aura encore 2 autres vagues et les baisses cumulées à fin 2017, représenteront 6.4% des recettes de notre commune. Pourtant, il nous paraissait important, en cette période de crise économique, de montrer notre solidarité vis à vis des difficultés rencontrées par chacune et chacun d'entre vous. C'est pourquoi, cette année encore, nous avons décidé de geler les taux de nos impôts locaux (foncier, bâti et taxe d'habitation). Nous avons pu éviter les hausses d'impôts car nous avons détecté des gisements d'économies et différé certains investissements tant au niveau de la commune que du SIVOM. Mais il est probable que l'année prochaine, nous devons recourir à une augmentation de nos impôts locaux pour arriver à équilibrer le budget de la commune ainsi que celui du SIVOM où nous sommes contributeur avec Griesheim et Pfulgriesheim.

Certains l'auront déjà constaté par eux-mêmes, notre secrétaire adjointe, Sandrine Wolff, a quitté la Mairie le 15 juin dernier après 13 années de bons et loyaux services. Sa candidature à un poste d'assistante du droit des sols au Conseil Départemental ayant été retenue. Sandrine va nous manquer dans les tâches quotidiennes au service de la population. Pour autant, nous n'avons pas prévu, dans l'immédiat, de pourvoir à son remplacement. Nous avons travaillé sur une réorganisation du fonctionnement de la mairie que nous allons progressivement mettre en place. En premier lieu est concerné le réaménagement des horaires d'ouverture de la mairie dont nous avons réduit l'amplitude depuis le 1er juin. Nous allons également proposer un horaire décalé, en ouvrant la mairie jusqu'à 19h, les lundis après-midi. En complément, la secrétaire de mairie pourra prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture de la mairie. Même si je peux comprendre que cela peut occasionner l'une ou l'autre difficulté, je sais que je peux compter sur votre compréhension dans le contexte de plus en plus contraint pour les collectivités évoqué précédemment.

Parallèlement, nous menons une réflexion sur l'opportunité de créer une commune nouvelle qui regrouperait, sur la base du volontariat, les communes membres du SIVOM en une seule commune. C'est un dispositif ancien qui vient d'être amélioré en mars 2015 par un amendement du député Jacques Pélissard, ancien président de l'association des Maires de France. Toutefois, cette amélioration est limitée dans le temps. En effet, pour pouvoir bénéficier de certains avantages financiers (comme l'abrogation de la baisse des dotations évoqués plus haut), la décision d'intégrer une commune nouvelle devra être prise avant fin novembre 2015. Il sera toujours possible de rejoindre une commune nouvelle après le 1^{er} janvier 2016, mais sans toutefois bénéficier des aides et avantages financiers.

A ce stade, les échanges se passent au sein des conseils municipaux respectifs et entre les conseils municipaux des communes concernées. Une fois le projet finalisé, nous le présenterons à la population lors d'une réunion publique d'information qui aura lieu avant toute prise de décision par les conseils municipaux. Nous aurons l'occasion, dans les prochains mois, de revenir sur ce sujet important pour l'avenir des communes et des citoyens.

Je n'ai pas épuisé tous les sujets dans ce mot du Maire, la place n'y suffirait pas. Mais je ne voudrais pas terminer sans vous souhaiter de mettre à profit cette période estivale pour vous reposer et libérer votre esprit des problèmes quotidiens durant ce temps de vacances.

Votre Maire
Gaston Burger



Le mot du Maire

ENSEMBLE, RENDONS POSSIBLE CE QUI EST NÉCESSAIRE...

Il n'est pas dans mes habitudes de prêter l'oreille aux bruits de couloirs et encore moins d'y répondre. Il n'en demeure pas moins que je ne peux rester insensible à l'une des rares critiques relatives à la Journée Citoyenne, perçue par certains esprits chagrins comme un gadget.

Je pense qu'une petite mise au point s'impose : plus que jamais nous avons besoin de citoyenneté, et les événements tragiques de début janvier nous l'ont rappelé. Dans ce contexte la restauration des valeurs de la République (Liberté - Egalité - Fraternité) et du vivre ensemble demeure une priorité.

Ainsi pour moi, la question de la citoyenneté n'est pas une question subsidiaire, mais l'un des moyens de changer notre société rongée par la crise, tant économique que sociale, le délitement du lien social et la défiance vis-à-vis des élus et des décideurs.

La citoyenneté, c'est autant un état d'esprit, qu'un savoir être. Et comme l'indique avec justesse Jo Spiegel maire de Kingersheim (68) : "C'est dans le passage du "moi" au "nous", de l'immédiat au long terme, de l'intérêt particulier à l'intérêt général, que les individus deviennent citoyens"

Je fais bien sûr mienne cette citation, et c'est dans cet état d'esprit que, fort du soutien de mon équipe municipale, je me suis rapproché de mes deux collègues de Dingsheim et de Pfulgriesheim pour étudier la possibilité de transformer notre SIVOM la Souffel en Commune Nouvelle.

De quoi s'agit-il ?

Gaston Burger en parle dans son mot du Maire, je vous invite à vous y référer.

Pour ma part, je pense que le dispositif "Commune Nouvelle" est fait pour nos trois communes.

Riches de notre passé commun et d'une longue habitude de travailler ensemble, tant entre élus qu'au niveau des associations, nous pouvons désormais tourner la page du SIVOM (qui nous aura rendu service pendant plus de quarante ans !) et aller encore plus loin ensemble.

Ne dit-on pas que l'union fait la force ? C'est en se serrant les coudes que nous pourrions mieux affronter les difficultés à venir, notamment budgétaires.

Mais unité (en réunissant nos 3 villages en une seule collectivité locale) ne veut pas dire uniformité : chaque communauté villageoise gardera et son âme et sa spécificité, au sein de la nouvelle structure.

Aujourd'hui, il nous faut, ensemble, écrire une nouvelle page de l'histoire de notre village.

A vous de nous dire comment vous envisagez l'avenir ; faites nous part de votre sentiment, notamment à l'occasion de la réunion publique programmée à la rentrée.

Cette décision-là nous appartient, alors que tant d'autres nous échappent. : création d'une grande région (Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne), rattachement au nouveau canton de Bouxwiller, à la Sous-préfecture de Saverne et à la Maison du Conseil Départemental à Molsheim, éclatement de notre syndicat des eaux suite à la création de l'Eurométropole, etc....

Aussi, soyons acteurs de notre destin : choisissons ensemble notre avenir, plutôt que de le subir.

Je sais pouvoir compter sur vous, tout comme vous pouvez compter sur ma détermination, et celle de mon équipe, pour relever ce nouveau défi, avec toujours le souci de travailler pour le bien commun.

Bonnes vacances à toutes et tous

Je reste à votre disposition

Votre Maire

René Wunenburger



GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL



CARNET DE DINGSHEIM

NAISSANCES



Ethan Luttringer 19 mars 2015
14, rue du Musaubach

Eva Moser 11 avril 2015
6c, rue Kobler

Estelle Guhmann 11 mai 2015
10, rue de Bagdad

Toutes nos félicitations aux heureux parents



DÉCÈS

Christine Schneider 16.01.1960 - 08.01.2015
22, rue le Corbusier

Nicole Hauswirth (née Husselstein) 23.06.1945 - 12.02.2015
3, rue du Charron

Ethan Luttringer 19.03.2015 - 19.03.2015
14, rue du Musaubach

Jean-Paul Metz 28.02.1930 - 20.04.2015
6, rue de la Cité Radieuse

Nicole Schmidt (née Muller) 19.08.1933 - 21.04.2015
20, rue du Modulor

Astrid Schlaeder (née Lindgren) 11.03.1937 - 15.05.2015
1, rue de Firminy

Marie Anne Eberlin (née Lommele) 24.02.1931 - 19.06.2015
4, rue du Stade

Aux familles en deuil, nous présentons nos plus sincères condoléances

MARIAGES



Anie Melka - Marie-Yvonne Munch 18 avril 2015
3, rue de la Cité Radieuse

ANNIVERSAIRES



IS :

Grasser Marie 1^{er} février

Jaeger Pierre 7 février

Bannwarth Dominique 7 février

Hecker Antoinette 3 mars

Heim François 23 mars

Diebolt Irène 29 mars

Edelmann Eugène 16 mai

Haettinger Bernadette 17 juin

Hoenen Marie-Thérèse 30 juin

Paul Gass 31 décembre

85 ans :

Schlemmer Laure 20 mars

Haettinger Hortense 18 avril

Schmidt Robert 8 juin

Frering Raymond 9 juin

90 ans :

Wassler Denise 13 mai

91 ans :

Lommele Alice 22 juin

93 ans :

Gauthe Lucie 31 mars

95 ans :

Gangloff Madeleine 5 avril

Longue vie et bonne santé à nos chers concitoyens

NOCES D'OR

Michel Noël et Josette née Troesch 3 juin 2015

NOCES DE DIAMANT

Burger André et Marie 9 mai 2015

Toutes nos félicitations



Madeleine Gangloff



Hortense Haettinger



CARNET DE DINGSHEIM



Marie Grasser



Antoinette Hecker



Dominique Bannwarth



François Heim



Pierre Jaeger



Paul Gass



CARNET DE GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL



NAISSANCES :

Linda Bukmez 28 avril 2015
20, rue de la Souffel

Sophie Grandidier 8 mai 2015
5, impasse du Lavoir

Toutes nos félicitations aux heureux parents

ANNIVERSAIRES :

85 ans

Liliane Kieffer 9 avril
4, rue des Prés



92 ans

Antoinette Geronimus 20 mai
Longue vie et bonne santé à nos chers concitoyens



DÉCÈS :

Pierre Blanck 31.07.1934 - 26.12.2014
10, rue Charles Baudelaire

Jean-Loup Rosenzweig 14.02.1960 - 5.02.2015
22, rue de la Souffel

Pierre Driot 3.05.1919 - 1.03.2015
14b, rue de l'Angle

Aux familles en deuil, nous présentons nos plus sincères condoléances



Liliane Kieffer



JE SUIS CHARLIE



Nous avons tous été profondément choqués par l'attentat dont a été la cible le journal Charlie Hebdo.

Face à toutes les formes de fanatisme, nous souhaitons affirmer notre attachement indéfectible aux valeurs de notre république et en particulier à la fraternité.

En ce sens, un bouquet de fleurs a été déposé le vendredi 9 janvier au nom de la commune au pied du Tilleul de la Fraternité, planté le 25 novembre 2013, place du Tilleul.

D'autres bouquets, crayons, bougies sont venus compléter de manière anonyme cet hommage.





LE CMDJ DINGSHEIM/GRIESHEIM AU TRAVAIL

Le CMDJ, qu'est ce que c'est ?

C'est le **Conseil Municipal Des Jeunes**. Il est composé de 16 jeunes élus de nos communes et son installation officielle a eu lieu le 28 novembre dernier.

Les jeunes élus se réunissent tous les 2 mois et sont répartis en 2 groupes de travail.



Le 1^{er} groupe avec Odessa, Lili, Opaline, Yanis, Emilie, Julie, Mathilde et Noah ont retenu les 3 sujets suivants :

- ◇ Organiser une boum pour les élèves de CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} à la fin de l'année scolaire ; celle-ci aura lieu le 3 juillet prochain ; les tracs faits par les jeunes ont été distribués, tandis qu'ils ont réfléchi à la collation offerte, aux diverses responsabilités....,
- ◇ En outre ils ont commencé à réfléchir à l'organisation du ramassage du papier et du verre chez les personnes âgées (lesquelles, comment les recenser, à quelle fréquence, à pied , etc...)
- ◇ Le prochain sujet sera l'organisation d'une chasse au trésor ou d'un Cluéo géant.



Le 2^{ème} groupe avec Jeanne, Aude, Juliette, Anna, Amandine, Xavier, Mattias et Ausua ont retenu les 3 sujets suivants :

- ◇ Trouver une solution pour ralentir les voitures aux entrées des villages; ils ont ainsi réalisé des panneaux pour sensibiliser les automobilistes ; vous les verrez très prochainement fleurir à des endroits stratégiques, choisis par nos jeunes élus.
- ◇ Construire une cabane sur le tracé du GCO.
- ◇ Créer un skate parc au terrain d'évolution.

Nos jeunes élus participent également à la vie de nos communes et aux différentes manifestations organisées : cérémonie des vœux de nos communes, lapin de Pâques, nettoyage de printemps, journée citoyenne, commémorations 11 novembre, repas des aînés, etc...

Ils sont les porte-paroles des jeunes citoyens de nos deux communes.

Nicolas Ginter

Adjoint au Maire de Griesheim-sur-Souffel





CONSEIL MUNICIPAL DE GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

SÉANCES : 30 JANVIER - 9 MARS - 4 MAI - 1^{ER} JUIN**BAUX DE CHASSE**

Le bail de location de la chasse communale a été accordé à Monsieur Denis Mey (Oberschaeffolsheim) pour un montant annuel de 300€ qui sera reversé à l'Association foncière de Griesheim.

COMMISSION COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Cette commission a été renouvelée.

Membre titulaire : Alain Haber, membres suppléants : Chantal Jacob et Nicolas Ginter.

Membres propriétaires de biens fonciers non bâtis : Titulaires, Dominique Klein, Nicole Muller et Jean-Frédéric Fritsch. Suppléants : Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement Alsace Moselle ainsi que le CNRS.

SDEA

Suite à la dissolution du Syndicat des Eaux de Strasbourg Nord (transfert de compétence à l'Eurométropole), les 3 communes du SIVOM se sont regroupées pour former la Commission Locale la Souffel. Dominique Klein Pdt. de l'AF a été désigné en qualité de représentant de Griesheim-sur-Souffel.

CMDJ

Le conseil municipal des jeunes a été constitué. 2 groupes ont été formés et les projets définis. Le groupe 1 est en charge des événements et de la citoyenneté. Quant au groupe 2, il sera chargé de la sécurité, des équipements et de l'environnement. Les deux groupes ont commencé à travailler sur leur premier projet.

COMMUNE NOUVELLE

Après l'adoption de la loi Pélissard le 16 mai dernier, favorisant la création de communes nouvelles, les élus des trois villages se sont concertés afin d'étudier un éventuel regroupement qui pourrait aboutir à la création d'une commune nouvelle en lieu et place du SIVOM La Souffel. Le but est notamment de favoriser les économies et de mutualiser les moyens pour palier les baisses conséquentes des dotations et subventions de l'Etat. Une première réunion, animée par M. Huot, représentant de l'association des maires de France, a eu lieu le 24 avril pour présenter le dispositif et les enjeux de la commune nouvelle.

Le conseil municipal de Griesheim-sur-Souffel a, lors de sa séance du 1^{er} juin 2015, décidé à l'unanimité de s'engager dans la procédure de création d'une commune nouvelle avec les deux communes voisines Dingsheim et Pfulgriesheim.

Les 3 conseils municipaux au grand complet se sont réunis une deuxième fois le 18 mai, afin d'échanger et de partager un maximum d'information sur ce dispositif. Chaque conseil pourra désormais délibérer, en toute connaissance de cause, avant fin juin sur la déclaration officielle d'intention de s'engager ou non dans cette démarche.

FIXATION DU TAUX DES TAXES

Les dotations versées par l'Etat diminuent fortement (environ 30% sur 3 ans). Par ailleurs, les services jusque là gratuits deviennent payants. Afin de ménager notre capacité d'investissement pour le futur, le conseil municipal décide d'augmenter les taxes comme suit :

- ◇ Taxe d'habitation : + 3%
- ◇ Taxe foncière : 0%
- ◇ Taxe foncière sur le non bâti : +3%

Une proposition alternative visant à augmenter l'ensemble des bases de 2% a été rejeté par le conseil municipal dans la mesure où elle aurait pénalisé d'avantage le contribuable.

AUTORISATION D'URBANISME ET DROIT DU SOL

La loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) met fin au 1^{er} juillet 2015 à la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme dans les communes appartenant à des communautés de plus de 10.000 habitants.

Par conséquent le service instructeur de la Direction Départementale des Territoires de Strasbourg n'assurera plus l'instruction du droit des sols à compter de cette même date.

Les collectivités ont la possibilité de faire appel au SDAUH (Service Départemental Aménagement Urbanisme et Habitat) et de lui confier l'instruction des autorisations d'utilisation du sol et actes assimilés.

Le conseil municipal décide d'adhérer au SDAUH moyennant une redevance fixée à 2€ /habitant/an jusqu'au 1^{er} juillet 2016 puis, après cette date, d'adhérer à l'ATIP dans les conditions suivantes :

- ◇ L'adhésion annuelle qui comprend le conseil en aménagement et urbanisme sera de 1€ par habitant,
- ◇ L'application du droit des sols est facturée 2 € /an/habitant,
- ◇ Les autres missions proposées seront facturées selon la nature de la prestation et feront l'objet d'une délibération complémentaire ultérieure.

SCHÉMAS DIRECTEURS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

Il est demandé aux collectivités d'émettre un avis sur les projets de Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du Rhin et de la Meuse et des Plans de Gestion du Risque Inondation (PGRI).

Le SDAGE, élaboré en application de la Directive Européenne sur l'Eau, a pour objectif une gestion équilibrée des ressources en eau et la conquête de leur bon état.

Le PGRI indique les nouvelles priorités issues de la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation.

Le conseil municipal décide d'émettre un avis réservé sur les projets de SDAGE et de PGRI et demande à ce que les observations émises par l'association des maires du Bas-Rhin et le SCOTERS soient prises en compte dans l'élaboration des schémas et programmes.

SITE INTERNET COMMUNAL

Le contrat avec Réseaux des Communes (gestionnaire du site internet) a été reconduit



CONSEIL MUNICIPAL DE DINGSHEIM

**SÉANCES : 5 JANVIER - 2 FEVRIER - 23 MARS
20 AVRIL - 18 MAI - 15 JUIN**

SDEA

Du fait de l'intégration d'un certain nombre de communes de la CUS à l'Eurométropole strasbourgeoise, le syndicat des eaux de Strasbourg-Nord, dont fait partie Dingsheim a été dissous. Les 3 communes restantes, à savoir Dingsheim, Griesheim et Pfulgriesheim ont décidé de conserver une collectivité qui permettra le maintien du tarif de l'eau potable actuel.

Marcel Fritsch est désigné représentant de la commune de Dingsheim

RECOURS CONTRE UN PERMIS DE CONSTRUIRE

Le conseil municipal prend acte du recours contre un permis de construire de 10 requérants, dont 9 résidents de Dingsheim.

INCIVILITES

Le conseil municipal prend connaissance d'une photo des bennes situées à l'aire de dépose volontaire des déchets avant et après le 25 décembre 2014. On peut y voir un amoncellement de déchets en tout genre, des sacs pleins de papier, de verre et de déchets ménagers. Plusieurs adresses de personnes ont été identifiées. Un tract sera distribué afin de sensibiliser les citoyens à ce fléau.

CHASSE

La séance d'adjudication du 26 janvier 2015 s'est déroulée à la bougie conformément à la réglementation en présence de Pierre Bardon, trésorier, de Joseph Arenas et Marcel Fritsch représentants de la commune et Gaston Burger, maire.

L'offre déposée pour le lot unique de 443ha durant l'enchère s'élève à 500€. L'identité du preneur à l'issue de l'adjudication à la bougie est Denis Mey. L'intégralité de la somme est reversée à l'Association Foncière de Dingsheim.

TERRAINS

La municipalité a décidé de vendre les terrains rue du Stade et de confirmer les prix fixés par délibération N°57/2014, selon plan joint à la présente délibération, à savoir :

- ◇ lot A, à 131 000€ pour une superficie de 3,86 ares
- ◇ lot B, à 157 500€ pour une superficie de 4,93 ares

Plusieurs devis ont été demandés pour les travaux de viabilisation.

PROJET DE REHABILITATION DE LA VOIRIE

Le SDEA envisage de renforcer le réseau d'assainissement dans la rue de la Chaîne et la rue haute. Pour ce faire les canalisations devront passer le petit fossé dans le prolongement de la rue de la Chaîne le long des propriétés Lingelser et Huss-Braun. Cet espace très étroit nécessiterait notamment la création d'une servitude.

De ce fait la commune réfléchit à une autre possibilité

d'éventuelles acquisitions foncières, pour permettre le passage des réseaux.

Compte tenu des finances communales, le projet de réhabilitation de la voirie ne pourra pas être envisagé cette année.

AGENCE TECHNIQUE D'INGENIERIE PUBLIQUE

Le Département du Bas-Rhin propose de créer une agence territoriale d'ingénierie publique au service de cet objectif, sous forme d'un Syndicat mixte ouvert. La commune y adhère en tant que membre fondateur de cette agence.

Le coût envisagé pour adhérer à ce syndicat serait de 1€/habitant auquel se rajouterait le coût des prestations retenues.

COMMUNE NOUVELLE

La proposition de loi déposée par Jacques Péliard à l'automne 2014, qui vient d'être adoptée par le sénat, favorise la création de communes nouvelles. Cela permettrait de rationaliser les services qui sont pour certains déjà mutualisés, la suppression du SIVOM "la Souffel", ainsi que le maintien des moyens d'action des communes, dans une période où les communes subissent des baisses successives et répétitives des dotations et subventions de l'Etat.

Aujourd'hui chaque commune est au stade de la réflexion, une commission sera constituée dès que les communes se seront prononcées sur le souhait de poursuivre le projet par la création d'une charte.

La décision devra être prise par les conseils municipaux avant la fin de l'année.

FIXATION DES TAUX DES TROIS TAXES COMMUNALES 2015

Maintien des 3 taxes à leurs taux actuels :

	Taux 2014	Coefficient de variation proportionnelle	Taux votés pour 2015
Taxe d'habitation	14,48 %	1,000000	14,48%
Taxe foncière (bâti)	15,85%	1,000000	15,85%
Taxe foncière (non-bâti)	48,31 %	1,000000	48,31

ARRETS BUS

Le conseil municipal étudie le projet de déplacer l'arrêt bus situé rue de Mittelhausbergen à l'angle de la rue de Brasilia vers le carrefour du centre commercial et d'installer un abri voyageurs.



LE BUDGET 2015

Le budget primitif 2015 a été élaboré en tenant compte du débat d'orientations budgétaires et des projets d'investissements engagés en 2014.

Pour ce budget, quatre axes principaux sont retenus :

1. Le passage à un budget unique. Afin de respecter la particularité du SIVOM (SIVOM à la carte pour deux ou trois communes en fonctions des compétences), le budget a été voté par fonction avec mise en place d'une comptabilité analytique
2. Une modification dans la méthode de comptabiliser les dépenses et les recettes liées aux projets de voiries. Selon les statuts, le SIVOM réalise des travaux de voirie pour le compte des communes. Cette nouvelle méthodologie comptable intègre mieux la réalité juridique de la délégation de maîtrise d'ouvrage des communes vers le SIVOM dans ce domaine.
3. La maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'investissement récurrents. Pour cela, il a été décidé de maintenir les participations des communes au même niveau que celles de 2014, avant imputation des excédents liés à la voirie et aux rééquilibrages liés à l'équipe Voirie Espaces Verts.
4. Une utilisation de l'affectation du résultat 2014 afin de limiter le recours aux besoins de financement par les communes.

Ainsi le budget 2015 se découpe de la manière suivante :

◇ Section de fonctionnement	1 252 500 €
◇ Section d'investissement	2 074 400 €

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Pour l'année scolaire 2014/2015, les Nouvelles Activités Péri-éducatives ont été encadrées par :

- ◇ des animateurs de l'ALEF
- ◇ des enseignantes
- ◇ des associations locales

Ce fonctionnement a donné une entière satisfaction. Nous ne pouvons que remercier l'implication et de dévouement de chacun.

Ainsi, il a été décidé de continuer dans cette lancée et de proposer à tous ces acteurs de continuer l'aventure.

LES RELATIONS SIVOM ET MONDE ASSOCIATIF

Le comité consultatif "vie associative" créé par délibération du 15 septembre 2014 réfléchit actuellement à la réalisation d'une grille de référence pour gérer les relations financières entre le SIVOM et les associations.

Ainsi, afin de ne pas pénaliser les associations locales ayant fait une demande de subvention pour l'année 2015, le comité directeur du 11 mai dernier, a délibéré sur les montants pouvant être versés.

Ces montants sont sensiblement les mêmes que ceux de 2014.

LES TRAVAUX À VENIR

Comme cela vous l'a été annoncé dans le dernier "Un pont sur la Souffel", dans le cadre de sa compétence voirie et affaires scolaires, le SIVOM est porteur de deux chantiers de taille :

1 - Le réaménagement de la RD166 entre Griesheim-sur-Souffel et Pfulgriesheim.

Le marché public est en cours d'attribution. Les travaux auront lieu de juillet 2015 à février 2016. Ils se dérouleront de la manière suivante :

- ◇ Été 2015 : réaménagement du parvis du collège la Souffel ;
- ◇ Septembre à novembre 2015 : réaménagement de la rue de Pfulgriesheim à Griesheim sur Souffel ;
- ◇ Décembre 2015 à février 2016 : réaménagement de la rue de Griesheim à Pfulgriesheim.

2 - La réhabilitation énergétique de l'école élémentaire.

Le bâtiment scolaire date de 1973 et il n'a pas connu de changement majeur depuis cette date, si ce n'est un changement de couverture. La réhabilitation portera sur une amélioration énergétique lourde. L'année 2015 sera consacrée à des études sur les matériaux et le système de chauffage à privilégier. Les travaux sont envisagés pour l'été 2016.

ATTRIBUTIONS DE LIBELLULES



Nos collectivités sont engagées dans le 0 pesticide. Cet objectif a été atteint dès cette année, d'où la présence des trois libellules aux entrées de nos trois villages.

L'utilisation des pesticides fragilise l'ensemble de l'écosystème en diminuant la qualité de l'air, contaminant la nappe phréatique, réduisant la fertilité des sols, sans oublier leur incidence sur la faune, la flore et la biodiversité en général.

Les risques pour la santé se traduisent notamment par des déficits immunitaires, des anomalies congénitales, le développement de certains cancers...

Cependant, pour mener à bien ce changement, il a été réalisé en collaboration avec la FREDON⁽¹⁾ un plan de gestion différenciée. Ainsi, chaque espace bénéficiera d'un traitement particulier suivant son usage, sa fréquentation et ses contraintes environnementales.

Les espaces verts vont être répartis en 3 zones distinctes :

Zone 1 Espaces floraux saisonniers :

- ◇ Une zone à forte fréquentation en cœur de village ;
- ◇ Où il y a un entretien soutenu ;

Les mairies, les cimetières, les églises, les entrées de ville, les rues principales, les terrains de foot.

Zone 2 Espaces verts permanents :

- ◇ Contrairement à la zone 1, elle ne profite qu'à un groupe restreint de personnes
- ◇ Où l'entretien est minimal ;
- ◇ Avec des arbres, des arbustes et des plantes vivaces

Les quartiers résidentiels, les aires de jeux et de détente



ECHOS DU SIVOM

Zone 3 *Espaces verts extensifs et naturels écologiques :*

- ◇ Avec une faune et une flore à préserver
- ◇ Où l'entretien se fera par de la tonte réduite et du fauchage ;

Les bords de route, les talus, les bords de cours d'eau.

Une sensibilisation va être faite par le biais d'affichages dans les massifs. Ainsi vous pourrez aisément vous rendre compte dans quelle zone vous vous situez et comment elle sera entretenue.

L'arrêt du désherbage chimique entrainera inévitablement plus de travail manuel pour les ouvriers du SIVOM.

Des techniques alternatives seront mises en œuvre (mécanique, thermique).

En parallèle, les aménagements et les pratiques seront adaptés pour réduire au maximum le désherbage : choix des plantes, paillage, prairie fleurie...

Il sera également mis en place de la tonte différenciée (hauteur de tonte plus importante, tonte uniquement en bordure ou formant un passage

L'abandon de l'utilisation des herbicides pour l'entretien de l'espace public se traduira de façon visible par le retour des herbes spontanées entre les pavés, dans les grilles d'arbres...

Cette nouvelle politique de gestion des espaces verts implique donc de changer notre regard sur ce que l'on appelle les "mauvaises herbes" et d'accepter la végétation spontanée.

⁽¹⁾ Fédération Régionale contre les Organismes Nuisibles en Alsace

LES RESSOURCES HUMAINES

Depuis le mois de janvier, les élus du SIVOM ont pris quelques dispositions dans le domaine des ressources humaines :

La mise en place des astreintes neige et verglas chaque année de décembre à février. Ceci permet de définir un mode de fonctionnement en cas d'intempéries pendant la période hivernales (coût annuel estimé à 1.800 €);

La mise en place d'une rémunération de stagiaire école méritant au regard de la valeur professionnelle et de l'état d'esprit du jeune.

L'équipe Voirie Espaces Verts

De gauche à droite : François Grasser, Kévin Lucasson, Denis North, Matthieu Meyer Freund, Thomas Zipper

Le recours à des emplois saisonniers pour l'été 2015. Un jeune par mois sera recruté au cours de la période estivale. Les jeunes issus des communes de Dingsheim, Griesheim-sur-Souffel et Pfulgriesheim ont été privilégiés ;

La stabilisation de l'équipe Voirie Espaces Verts. Dans la mesure où un des agents se trouve actuellement sur un contrat aidé qui vient à terme courant juin, un poste a été créé, afin qu'il puisse continuer à travailler au sein du SIVOM.

L'équipe VEV du SIVOM se composera ainsi de :

- ◇ Denis North - responsable d'équipe
- ◇ François Grasser
- ◇ Kévin Lucasson
- ◇ Matthieu Meyer Freund
- ◇ Denis Weixler, actuellement absent suite à un accident de travail, est remplacé par Thomas Zipper.

LES AIRES DE JEUX**Griesheim-sur-Souffel**

La nouvelle aire de jeux a été commandée. Elle va être montée le 30 mai prochain, lors de la journée citoyenne. Cette nouvelle aire de jeux aux couleurs vives, sera pleinement adaptée aux enfants de 2 à 6 ans.

Dingsheim

Suite à des pluies particulièrement violentes, il y a eu une coulée de boue sur l'aire de jeux de Dingsheim. Celle-ci va être nettoyée et remise en état dès que possible. En attendant, elle est ré-ouverte au public.

AUTRE**Décès**

C'est avec un profond regret que nous vous informons du décès d'Alain Georg, agent technique du SIVOM de 2001 à 2015. Sa maladie a malheureusement été plus forte.

Durant toutes ces années, il a mis toute sa compétence, son dévouement, sa disponibilité au service du SIVOM.

Nous garderons d'Alain le souvenir d'un agent consciencieux et avenant.

**Départ**

Sandrine Wolff, agent travaillant à la fois au secrétariat du SIVOM et à la mairie de Dingsheim a souhaité donner une autre direction à sa carrière.

Elle quittera ses fonctions en juin. Un grand merci pour toutes ces années de travail pour nos collectivités.

Nous lui souhaitons une belle carrière vers d'autres horizons.

Bon vent Sandrine !





LES MAIRIES COMMUNIQUENT

**DINGSHEIM - HORAIRES D'OUVERTURE**

Horaires d'ouverture de la mairie de Dingsheim :

Lundi :	14h00 à 19h00	Mercredi :	09h00 à 12h00
Jeudi :	14h00 à 18h00	Vendredi :	09h00 à 12h00

HORAIRES DES SECRÉTARIATS DURANT L'ÉTÉ**Dingsheim :**

La mairie sera fermée du 6 au 24 juillet inclus.

Une permanence sera assurée tous les lundis de 17h⁰⁰ à 19h⁰⁰.

En cas de besoin vous pourrez contacter le maire au 06.32.25.34.39 ou la mairie de Pfulgriesheim au 03.88.20.16.91 (du lundi au vendredi de 9h⁰⁰ à 12h⁰⁰).

Griesheim-sur-Souffel :

La mairie sera fermée du 10 au 27 juillet inclus.

Tous les renseignements sur le site internet :

www.griesheim-sur-souffel.reseaudescommunes.fr/

CARTES D'IDENTITÉ

Les demandes ou renouvellement de cartes d'identité sont à déposer impérativement en mairie de Dingsheim avec les pièces suivantes :

- ◇ Un formulaire de demande de CERFA à retirer en mairie
- ◇ 2 photographies d'identité non scannées
- ◇ Un justificatif de domicile
- ◇ Un timbre fiscal de 25€ si la CNI ne peut être présentée

Pour les demandes ou renouvellement de passeports, merci de vous adresser directement en mairie de Truchtersheim (03.88.69.60.30), la commune de Dingsheim n'étant plus habilitée à délivrer les passeports.

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous venez d'avoir votre 16^{ème} anniversaire, pensez à vous présenter en mairie pour vous faire recenser, muni de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents. Une attestation vous sera délivrée et vous sera nécessaire et obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

NOUVEAUX HABITANTS ET CHANGEMENT DE DOMICILE**Arrivées :**

Nous remercions les nouveaux arrivants de bien vouloir se déclarer en mairie, si cela n'a pas encore été fait. Il leur suffit de se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur pièce d'identité, de leur livret de famille et d'un justificatif de domicile. Sans cette modalité, votre pouvelle risque de ne pas être vidée par le service de ramassage et votre inscription sur la liste électorale ne pourra pas être effective.

Départs :

De même les personnes quittant la commune (familles ou jeunes) sont priées d'en informer la mairie, afin notamment de permettre la mise à jour du rôle des ordures ménagères (facturation à la semaine) et de procéder aux radiations de la liste électorale.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

La révision des listes électorales est ouverte **du 1^{er} septembre au 31 décembre 2015**.

Aux termes de l'article L.9 du Code Electoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Les personnes remplissant les conditions pour être électeurs à Dingsheim et qui ne se seraient pas inscrites pour quelque raison que ce soit ou qui ont changé de domicile ou de résidence doivent demander leur inscription. Elles sont invitées à se rendre à la mairie, munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

- ◇ **N.B:** Pour les personnes ayant déjà retiré un formulaire d'inscription n'oubliez pas de le retourner en mairie.

N'hésitez pas à téléphoner en mairie pour vérifier votre inscription, car l'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique (*)

(*) Pour les jeunes ayant 18 ans cette année, une inscription d'office est prévue par la loi.

BIEN VIVRE ENSEMBLE !**Plan canicule 2015 : Inscrivez-vous !**

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie. Ainsi en cas de forte chaleur ou de déclenchement du plan canicule par la préfecture, vous pourrez bénéficier du dispositif communal de veille et d'alerte.

Contactez directement :

- ◇ La mairie de Dingsheim au 03 88 56 21 32
- ◇ La mairie de Griesheim au 03 88 56 04 00

Entretien des haies :

Les propriétaires sont tenus de couper les branches des arbres et des haies qui dépassent sur la voie publique, ainsi que celles qui gênent l'éclairage public ou empiètent sur les trottoirs.

Il est rappelé que les haies doivent être plantées à au moins 50 cm de la limite parcellaire et ne pas dépasser une hauteur de 2 mètres. Pour un arbre d'une hauteur supérieure à 2 mètres il faut respecter une distance de 2 mètres de la limite séparative. Son envergure ne doit cependant pas gêner le voisinage (feuilles, ombre portée).

Entretien des trottoirs et caniveaux

Les propriétaires, les locataires occupant des maisons situées en bordure de la voie publique, sont tenus de balayer ou de faire balayer, de désherber ou de faire désherber les trottoirs et caniveaux devant leur maison, magasin, cours, jardin, murs et autres emplacements afin de les maintenir constamment dans un parfait état de propreté.

Bruits

La saison où sévissent les tondeuses à gazon arrive. Il n'est pas inutile de rappeler que l'utilisation d'engins bruyants est réglementée, par le Code Civil à Griesheim, par arrêté municipal à Dingsheim.

Leur utilisation est autorisée dans les conditions suivantes :

- ◇ **Du lundi au vendredi de 8h⁰⁰ à 12h⁰⁰ et de 13h³⁰ à 20h⁰⁰**
- ◇ **Le samedi de 9h⁰⁰ à 12h⁰⁰ et de 14h⁰⁰ à 18h⁰⁰**
- ◇ **Les dimanches et les jours fériés, de 10h⁰⁰ à 12h⁰⁰**

Un peu de bonne volonté, un zeste de civisme, devraient suffire pour que nos villages demeurent des "havres de paix" et que les bonnes relations entre voisins soient conservées.



LES MAIRIES COMMUNIQUENT

Nouveau service

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) propose un nouveau service "d'aide aux démarches administratives" destiné aux personnes âgées ou aux personnes en situation de fragilité. Une permanence a lieu le lundi de 18h⁰⁰ à 18h³⁰ à la mairie de Dingsheim

Maitre et chien : les bons réflexes

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus "un gêneur" pour les autres. Vous aimez votre chien ? C'est grâce à votre comportement qu'il sera accepté dans nos villages.

Une déjection au beau milieu d'un trottoir ! De quoi vous mettre de mauvaise humeur... Doit-on pour cela haïr toute la gent canine ?

Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. C'est à vous, leur maître, de veiller à ce que les trottoirs ne deviennent pas des toilettes publiques canines.

Une solution et un geste simple, ramassez les déjections de vos chiens.

INFORMATIONS DIVERSES**Covoiturage**

Votre portail du covoiturage au quotidien en Alsace a un nouveau site : <https://www.covoiturage67-68.fr>

Adaptation du logement à la perte d'autonomie

Vous-même, ou l'un de vos proches, avez des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire, pour vous déplacer dans le logement ?

Le Département vous accompagne pour trouver une solution adaptée à votre situation et vos besoins.

Grâce à la mission "Accompagnement de personnes en perte d'autonomie" du Service Civique, le Conseil Général propose une visite à domicile, gratuite, de quatre personnes, Ambre, Justine, Marie et Benjamin, pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

Cette équipe pourra vous aider à constituer si nécessaire un dossier de demande de subvention pour adapter votre logement à la perte d'autonomie et ainsi vous permettre de garder votre indépendance.

En effet, ils pourront vous renseigner et éventuellement engager la démarche pour obtenir les aides financières pour les travaux nécessaires (salle de bain, accès du logement, siège monte-escalier, etc...)

De plus, la réadaptation de votre logement est possible, facile et très largement subventionnée.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec eux par téléphone ou également les rencontrer lors de réunions publiques.

Disponibles, mobiles et à l'écoute de vos besoins, ils seront là pour vous apporter un meilleur confort dans vos logements.

Contacts - Conseil Général du Bas-Rhin

- ◇ Direction de l'Habitat et de l'Aménagement Durable :
✉ logement@cg67.fr
- ◇ Ziegler Marie & Elusue Justine : 03.88.76.63.35
✉ marie.ziegler@cg67.fr
✉ justine.elusue@cg67.fr
- ◇ Schmitt Ambre & Hubert Benjamin 03.88.76.66.98
✉ ambre.schmitt@cg67.fr
✉ benjamin.hubert@cg67.fr



UNE NOUVELLE CABANE CONTRE LE GCO

Il y avait foule, ce samedi matin au bord de la RN4 à Ittenheim pour l'inauguration de la 4^{ème} Cabane contre le GCO.

Ni la pluie ni le froid, malheureusement au rendez-vous, n'ont réussi à entamer la détermination des associations, des agriculteurs et des élus.



L'implantation de cette nouvelle cabane s'est faite sur le lieu même de l'unique gare de péage envisagée dans le cadre de ce projet d'autoroute.

Mais qui donc empruntera cette autoroute si elle est à péage ?



LES CRECELLES

Comme le veut la tradition et malgré une météo capricieuse, petits et grands "ratchers" se sont retrouvés dans la joie et la bonne humeur pour sillonner les rues de Dingsheim pour remplacer les cloches parties à Rome et annoncer certaines heures de la journée.



Cette année est une année record en terme de participants, car pas moins de 30 enfants ont perpétué cette tradition pour le plus grand bonheur de tous. Le lundi de Pâques a également été une réussite au vu de la récolte des œufs des "eirermorder".



Un grand merci aux Dingsheimois pour leur générosité et l'accueil réservé aux enfants lors de leur passage dans le village. Nous regrettons de ne pas avoir pu passer partout, mais les trajets ont été adaptés en fonction de la forme des plus petits.



Une mention spéciale pour les parents accompagnateurs qui ont également aidé pour les préparations des repas pris en commun à la salle communale "La Grange".

Rendez-vous l'année prochaine encore plus nombreux. N'hésitez pas à les rejoindre! Patricia



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Une cinquantaine de personnes se sont réunies ce samedi matin pour participer à "l'Oschterputz" organisé conjointement par les deux communes.

Les équipes composées de citoyens, de membres du conseil municipal des jeunes et d'élus, se sont réparties sur les différents sites des 2 communes identifiés au préalable.

Équipés de gilets jaunes et de gants fournis par la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland, ces bénévoles ont ramassé une quarantaine de sacs de déchets et d'objets divers qui ont été ensuite déposés à la déchetterie.

A l'issue de la matinée de travail, les maires Gaston Burger et René Wunenberger ont accueilli les participants autour du verre de l'amitié. Un moment particulièrement convivial, où citoyens et élus ont pu échanger sur la nature des déchets récoltés !

Objectif village propre réussi !



LES 3 PLATEAUX SOUS LA BOUE



Les orages du vendredi 17 avril ont provoqué des coulées de boue importantes dans le lotissement "les 3 Plateaux" et plus précisément au niveau de l'aire de jeux qui est momentanément indisponible.

Le maire Gaston Burger a réuni, dans l'heure qui a suivi, une équipe composée d'employés du SIVOM, de citoyens et d'élus qui s'est chargée de nettoyer les rues ainsi que l'aire de jeux.

La municipalité invite tous les citoyens à participer activement pour prêter main forte à l'équipe municipale en cas d'évènements météorologiques exceptionnels (orages violents, pluies diluviennes, chutes de neige importantes, etc.).

Merci à tous ceux qui ont répondu "présent" ce jour-là.





JOURNÉE CITOYENNE



Journée Citoyenne
Samedi 30 mai 2015

Pour la 4^{ème} année consécutive, la commune de Griesheim a invité ses citoyens à participer à la journée citoyenne. Une centaine d'adultes de même qu'une vingtaine d'enfants et des équipes de scouts se sont inscrits. Au programme : peinture, fleurissement, maçonnerie, nettoyage et autre, confection du repas offert par la commune, autant d'occasions de se rencontrer et d'échanger.

La journée citoyenne est une application concrète de la fraternité et un engagement exemplaire de la population et des élus. Organiser une journée citoyenne demande beaucoup d'énergie, mais le bonheur partagé était au rendez-vous.

Un grand merci à tous les participants. Merci aussi aux sponsors : Garage Troskot, Boulangerie Arbogast et Garage Heim.

La citoyenneté est une valeur hautement contagieuse : dans le Bas-Rhin, après Kolbsheim, les communes de Stutzheim/Offenheim, Pfettisheim, Griesheim près Molsheim et Mittelhausen, entre autres, nous ont rejoints cette année.

Mais aussi dans le reste de la France : 130 communes dans 40 départements, des Pyrénées au Finistère, de Seine-Maritime en Côte d'Or et du Jura aux Bouches-du-Rhône se sont également lancées dans l'aventure.



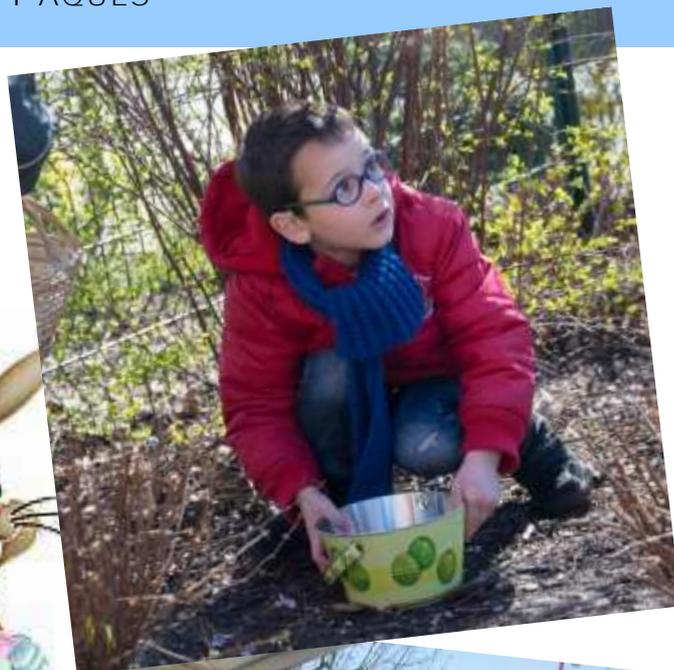


JOURNÉE CITOYENNE





LE LIÈVRE DE PÂQUES





LES CHANTIERS À GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL

Le lotissement du Bois-Vert, situé en sortie nord de notre village, juste à côté du Collège, est sorti de terre. La quasi-totalité des maisons est maintenant occupée. Pour rappel, le lotissement se compose de douze lots pour des maisons individuelles.

Le lotissement du Bois-Vert



Maisons individuelles en cours de construction route de Pfulgriesheim



La charge financière finale estimée pour la commune est de 93.500€ (après subventions). Le financement a été réalisé sur les fonds propres de la commune.

La route de Pfulgriesheim va subir d'autres changements. Comme vous le savez, nous avons inscrit la rénovation et la transformation de cette rue dans un projet plus large, celui du ré-aménagement de la RD166 depuis le carrefour de la Poste jusqu'au carrefour de la boulangerie de Pfulgriesheim, incluant au passage la mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) du parvis du collège.

La consultation des entreprises est en cours de finalisation, les marchés vont être prochainement notifiés aux entreprises retenues. L'objectif est de démarrer ce grand chantier en juillet prochain, sur une période de 4 à 5 mois. Cela occasionnera des désagréments pour les riverains et les automobilistes. Cependant, il était devenu nécessaire de sécuriser l'accès au collège pour nos chers enfants.

A l'est de la commune, sur l'ancienne friche Lidl, la construction de 3 petits collectifs (33 logements) par Icade Promotion a démarré mi-mai. Les démolitions sont en cours. Le gros œuvre devrait être terminé en mars 2016. Une réunion publique avec les riverains et Icade a eu lieu le 29 avril dernier.

Enfin, dans le centre du village, la construction du collectif Trianon (19 logements), rue du Maréchal Leclerc, va également démarrer prochainement.

Nicolas Ginter
Adjoint en charge des Travaux

La construction du petit collectif n'a pas encore démarré.

La rue Biehn et l'impasse du Lavoir ont été raccordées au gaz en 2014.

La caserne intercommunale du SDIS a été livrée en février. Nos pompiers ne devraient pas tarder à s'y installer.

La caserne intercommunale



Deux maisons individuelles sont en cours de construction route de Pfulgriesheim.

Cette rue a été modifiée ces derniers mois. En effet, Le SDEA a procédé au remplacement des canalisations puis les réseaux secs - ES, câble et FT - ont été enfouis.

Les réseaux secs - ES, câble et FT - ont été enfouis





CEREMONIE DES **VŒUX** À DINGSHEIM



Les lauréats du fleurissement et des décorations de Noël sont à l'honneur...

La municipalité de Dingsheim a mis à l'honneur les nouveaux arrivants ainsi que les lauréats du fleurissement et des décorations de Noël lors de la traditionnelle cérémonie des vœux.

Cette soirée a été entachée par les événements dramatiques qui se sont produits dans la semaine, à savoir l'attentat perpétré contre le journal Charlie Hebdo. Une minute de silence a été observée, en mémoire des victimes.

Pour la première édition de la municipalité, le maire a souhaité remettre les médailles aux donateurs de sang et les remercier ainsi pour leur engagement.

Une agréable moment d'échange a suivi la partie officielle.



Les nouveaux arrivants posent pour la photo...



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le 5 janvier 1965 paraît au Journal Officiel le décret qui fixe désormais le nom de notre commune à Griesheim-sur-Souffel à la place de Griesheim sur Souffle.

Le 5 janvier 2015, jour du 50^{ème} anniversaire de cette naissance, le Maire et toute l'équipe municipale invitaient leurs concitoyens pour la traditionnelle soirée des vœux.

Dany Karcher, René Wunenburger et Luc Huber



Au programme : présentation du CD enregistré sur l'orgue Silbermann de notre église, projection d'un film retraçant la construction de la nouvelle station de pompage et de traitement de l'eau, lancement de la Journée Citoyenne 2015, par Fabian Jordan, Maire de Berrwiller, en présence de Dany Karcher, Maire de Kolbsheim et Luc Huber, Maire de Pfettisheim, accueil des nouveaux habitants et bien entendu le partage du verre de l'amitié et de la galette de Rois.



Le verre de l'amitié accompagnée de la galette des Rois



*Fabian Jordan,
Maire de Berrwiller*





AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE DINGSHEIM

Un petit tour en Sicile...

Ce ne sont pas les multiples péripéties que les membres de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Dingsheim ont connues dans les aéroports de Mulhouse et de Palerme, qui les ont empêchés de profiter pleinement du soleil et de l'agréable climat sicilien !

En effet, c'est en cette fin du mois de mai que l'équipe s'est rendue à Sciacca, au sud-ouest de l'île, pour une semaine de vacances bien méritées. Ce fut un véritable plongeon dans la Sicile d'hier et d'aujourd'hui !

Le Club Cala Regina a largement satisfait les attentes avec une équipe dynamique et accueillante ainsi qu'un cadre de rêve avec la mer à trois pas des chambres.

Tout le monde à vite pris ses marques et la bonne ambiance fut présente du début à la fin du séjour. Le soir c'est autour de spectacles et sur la piste de danse que les plus jeunes et leurs aînés se sont retrouvés.



Si le soleil a parfois joué à cache-cache avec les nuages et que la mer n'a pas dépassé les 18 degrés, tous ont trouvé leur bonheur lors des excursions. Ensemble, nous nous sommes rendus sur le site archéologique grec d'Agrigente pour y admirer les restes des multiples temples datant du VI^e siècle avant notre ère.

Les plus courageux sont également partis à la conquête de l'Etna; après plus de 4 heures de route et une arrivée à 1 900 mètres d'altitude, certains ont encore grimpé plus haut. D'autres ont préféré la tranquillité des églises et des rues de Palerme et de Monreale, visitées lors d'un circuit au travers de la ville.

Enfin, les plus gourmands ont profité du séjour pour découvrir la richesse culturelle et gastronomique sicilienne, en dégustant de délicieux produits et en visitant les villes de Ségeste, Erice ou encore Trapani.

En conclusion, un très bon moment qui a satisfait les petits comme les grands. Vivement notre prochaine sortie!

Le Comité





SAPEURS-POMPIERS - SECTION LA SOUFFEL

Le 22 mai 2015 la section des sapeurs-pompiers de la Souffel a organisé une manœuvre dans l'école maternelle de Pfulgriesheim.

Les thèmes étaient très simples : évacuation de l'ensemble des enfants avec ensuite intervention des sapeurs-pompiers pour un incendie à l'intérieur de l'école.

L'alarme incendie fut alors actionnée afin de procéder à l'évacuation des élèves sans que les écoliers en soient informés à l'avance.



Au même moment les pompiers de notre section ont été alertés au moyen de leur BIP.

Arrivés sur les lieux les sapeurs-pompiers sous les ordres de leur chef d'agrès ont accompli les gestes nécessaires afin d'établir au plus vite les moyens d'extinction et de procéder ainsi à l'extinction de l'incendie fictif et à une reconnaissance approfondie des locaux.

Après la manœuvre les enfants de l'école ont pu découvrir et manipuler le matériel utilisé par les sapeurs-pompiers et ont pu également leur poser différentes questions concernant les véhicules, le matériel et les interventions.



Une matinée riche en émotions et en informations pour nos tous petits que nous remercions pour leur accueil. De nouvelles vocations sont-elles nées ? A suivre...

D'autres manœuvres, dans les autres écoles, seront organisées dans les prochains temps.

Vous pouvez à présent suivre toutes les activités et manifestations de vos sapeurs-pompiers, et prendre contact avec eux sur leur site internet:

www.amicale-spls.fr

Section La Souffel





FÊTE DIEU



A l'occasion de la Fête-Dieu dimanche 7 juin, un cortège a été organisé par le conseil de fabrique dans les rue de Dingsheim.

Le parcours du cortège était jalonné de trois repositoires richement ornés et entourés de tapis de fleurs par les habitants de la commune.

Durant la procession, les enfants ont semé des pétales de fleurs, la chorale Sainte-Cécile a animé la célébration par de merveilleux chants et les pompiers de l'amicale des sapeurs-pompiers de Dingsheim ont porté le dais ainsi que des bannières représentant différents Saints.

La matinée s'est terminée autour du verre de l'amitié dans un esprit tout particulièrement convivial !



UN PALMIER CHINOIS EN FLEUR



Un événement exceptionnel : un palmier chinois en fleur dans notre village !

Début mai, la floraison de leur palmier, chamaerops de son petit nom savant, aussi superbe qu'éphémère a charmé les propriétaires, M. et Mme Kommer, mais également tous les voisins et passants.

Cet événement a été relaté dans les DNA du 10 mai 2015.





LA CLASSE 1945



"Avril au Portugal" pour la classe 1945

Pour les nouveaux septuagénaires, la destination de la classe a été le Portugal et plus précisément la vallée du Douro. Vallée "explorée" grâce à une croisière depuis Porto jusqu'à la frontière espagnole, complétée par des excursions quotidiennes en bus.

Nous avons pu découvrir des sites historiques, les superbes paysages souvent boisés, mais formés essentiellement de vignobles en terrasses dont les raisins sont destinés en majeure



partie à l'élaboration du vin de porto que nous avons dégustéavec modération !

Le temps d'une escapade d'une journée l'Espagne nous a dévoilé les joyaux de Salamanque, ses deux cathédrales et sa célèbre université (une des plus anciennes, elle date de 1218).

Ambiance joyeuse permanente, cuisine à faire la fête aux papilles, grâce à la bonne humeur et au professionnalisme de l'ensemble des équipes de navigation, de cuisine, d'hôtellerie, d'animation ainsi que des guides.

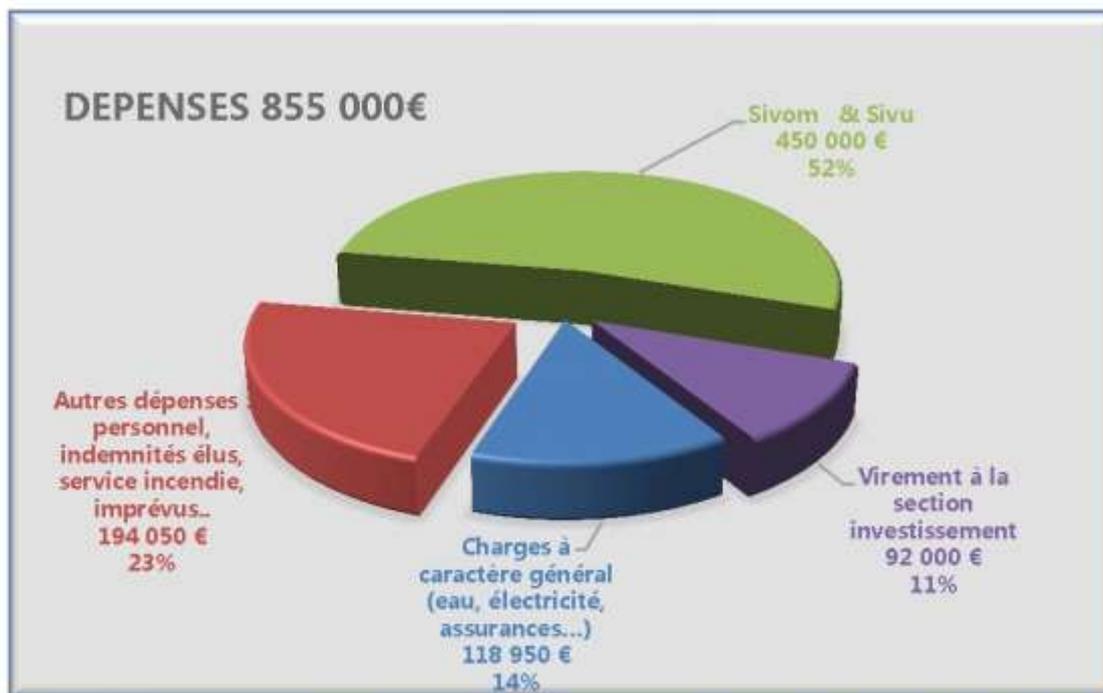
Un voyage mémorable dont l'excellente organisation a mérité les louanges de l'ensemble des participants.





Budget primitif 2015 Commune de Dingsheim

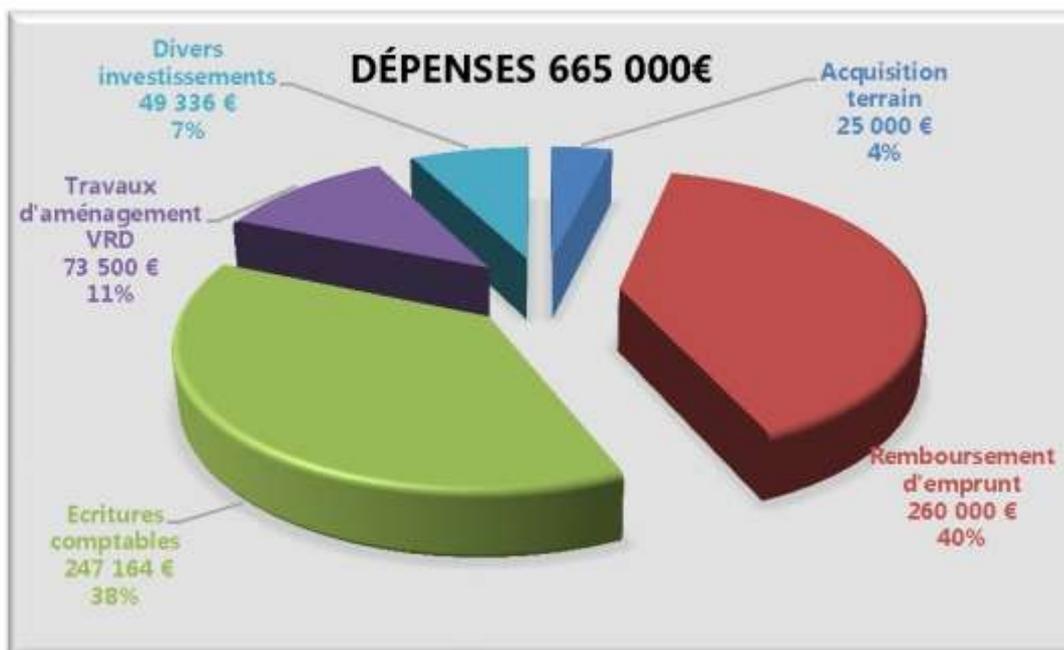
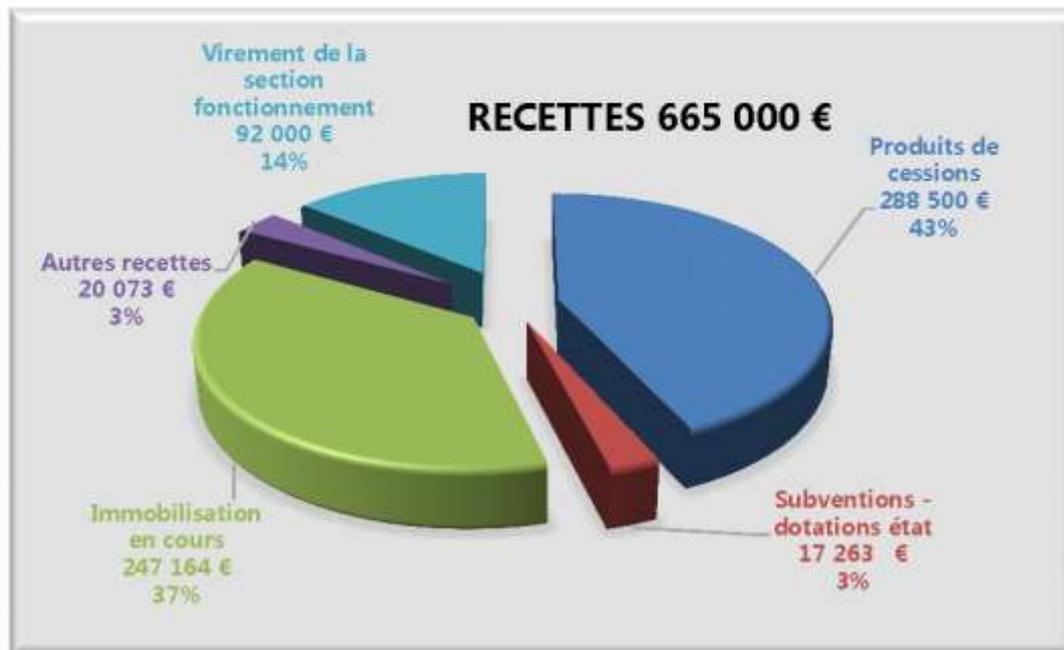
SECTION DE FONCTIONNEMENT





Budget primitif 2015 Commune de Dingsheim

SECTION D'INVESTISSEMENT





BUDGET 2015

faire toujours plus avec toujours moins

Griesheim sur Souffel n'échappe pas à cette tendance et son conseil municipal est cette année encore plus mobilisé, s'employant, parce que c'est son rôle, à pouvoir justifier chaque dépense.



Quelques chiffres significatifs :

- Budget des dépenses et recettes **réelles** prévues : 1.307.000€
- Travaux route de Pfulgriesheim : 564.661€ (y compris les travaux 2014 payés en 2015).
- Participation au SIVOM : 381.000 €

Des recettes en baisse

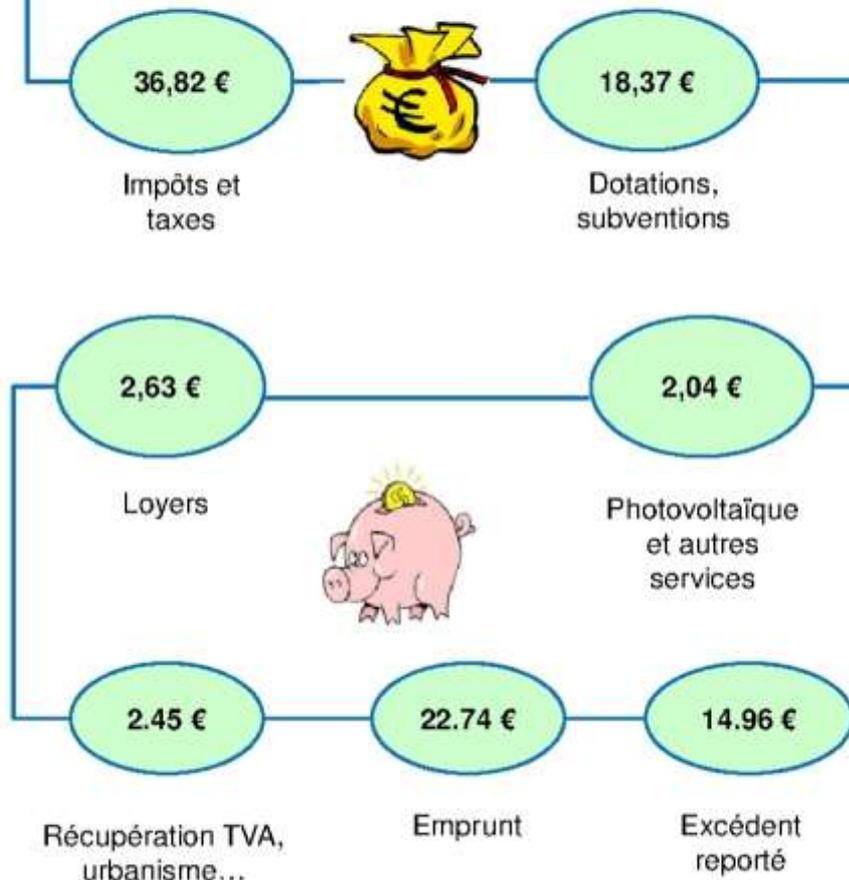
Les dotations de l'Etat diminuent de 20.000 € en 2015 par rapport à 2013.



Les travaux de réaménagement de la route de Pfulgriesheim (2014 et 2015) nous imposent de recourir à un emprunt.

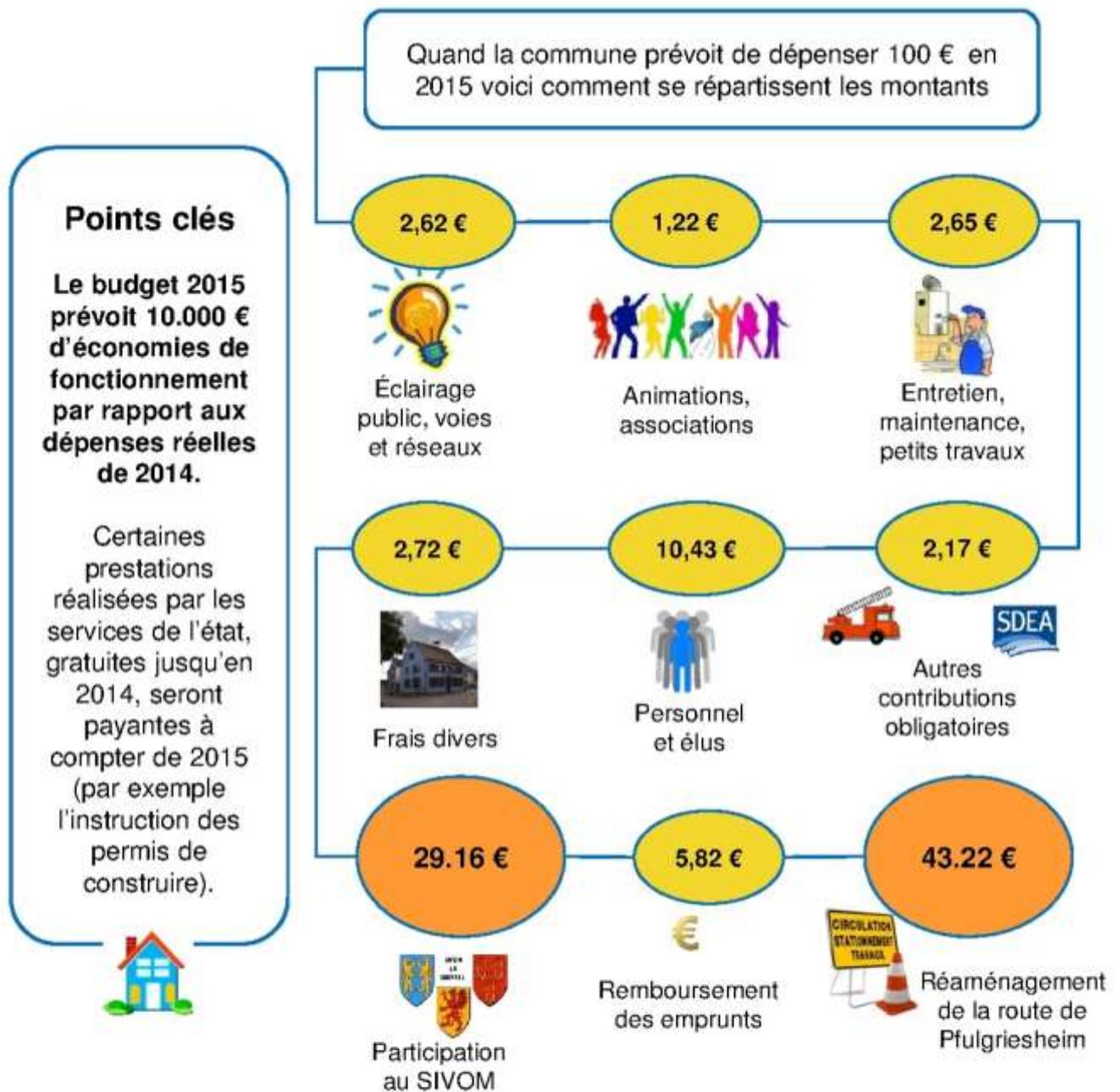
Les montants définitifs de ce projet ne sont pas encore connus. Un point financier complet paraîtra dans un prochain numéro.

Quand la commune prévoit 100 € de recettes en 2015 voici comment se répartissent les montants





Des dépenses maîtrisées



Des économies réalisées :

- La renégociation du montant de notre contrat d'assurance nous permet de réaliser sur les 5 ans à venir une économie qui correspond à une année entière de coût de l'éclairage public.
- l'installation de boîtiers dans les armoires électriques permet de moduler l'intensité lumineuse la nuit sans affecter la qualité de l'éclairage et génère dans les quartiers concernés près de 20% d'économies d'énergie.



SIVOM la SOUFFEL

Point financier

Les ressources du SIVOM sont issues

- des budgets de nos trois communes,
- de la récupération de la TVA sur ses projets,
- des subventions de la Région et/ou du Département.

La participation de chacune des communes est déterminée en fonction de l'implication de chacune d'elles dans les activités du SIVOM.

Ainsi Dingsheim et Griesheim partagent l'école, le centre culturel à deux, les espaces verts et l'entretien de la voirie sont partagés à trois.

2014

Principales réalisations

Travaux de voiries :

- rue du Modulor à Dingsheim
- Rue de la Citadelle à Pfulgriesheim.

Remplacement du sol de l'aire de jeu dans la cour de l'école maternelle pour 2.400 €.

Différents aménagements et équipements sportifs et culturels pour 44.000€, entre autres :

- Grillage terrain de foot,
- Toiture dojo,
- Équipement du centre culturel.

Les prévisions de dépenses 2015

Quand le SIVOM prévoit de dépenser 100 € en 2015 voici comment se répartissent les montants

Principaux projets

- Remplacement de l'aire de jeu de Griesheim,
- Projet de rénovation énergétique de l'école élémentaire,
- Divers travaux au dojo et au centre culturel,
- Acquisition de matériel pour l'équipe des espaces verts.

8,85 €



Ecoles

18,36 €



Sport et Culture

16,62 €



Espaces verts

2,27 €



Subventions versées

16,48 €



Autres charges de gestion

6,70 €



Rénovation énergétique de l'école

15,44€



Contribution à l'intercommunalité

15,28 €



Remboursement des emprunts

Remarques

- Le montant relatif à l'intercommunalité concerne :
 - notre participation au nouveau gymnase (foyer et voirie)
 - la modification de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour s'adapter aux nouvelles contraintes (PLU intercommunal, loi Grenelle 2,...)
- Les dépenses affectées aux différents équipements (écoles, centre culturel) englobent les frais de personnel, de fonctionnement et les investissements en matériel.

L'ANCIEN MOULIN À GRAINS DE GRIESHEIM S/SOUFFEL

Le hasard fait bien les choses. Mes recherches de l'acte d'adjudication des biens de l'abbaye de Marbach (voir l'article sur la ferme "s'Lenze") m'ont amené à découvrir les dossiers d'une série de plaintes émanant de citoyens de Griesheim, adressées au Préfet du Département du Bas-Rhin pendant la période révolutionnaire de 1789 et concernant des différends sur l'acquiescement de taxes. Parmi celles-ci se trouvait la plainte déposée, en l'an 10 de la République (année 1801-1802), par Anne Ehrmann, veuve de feu François Sattler, de son vivant meunier de Griesheim.

Quelle était la teneur de la plainte déposée en l'an 10 de la République par la veuve Sattler ? Où se situait exactement cet ancien moulin ? Quels en étaient les meuniers successifs ? Quelle a été la destinée de ce moulin ? Autant de questions dont les réponses vont nous permettre de retracer une partie de son histoire.

La plainte déposée par Anne Ehrmann concerne un différend l'opposant à la Régie de l'Enregistrement et au Domaine National, qui la mettent en demeure de payer la taxe de 1.747 Francs de l'époque, couvrant la période allant de 1790 à l'an 9 (1801) et correspondant au droit de chute d'eau, ancien droit seigneurial, alors que les droits seigneuriaux avaient été expressément abolis par la loi du 11 août 1789. On voit que déjà à cette époque l'Administration de l'Etat ne s'encomrait pas de scrupules et n'était pas à une contradiction près. En tout cas Anne Ehrmann a eu gain de cause et la redevance a été décrétée inexigible.

Pour argumenter la requête, cette plainte était accompagnée de la copie de la lettre du 10 décembre 1710 émanant du cardinal Armand Gaston de Rohan alors évêque de Strasbourg et seigneur de Griesheim. Cette lettre nous apprend que le moulin à grains situé à Griesheim, sur le ruisseau "Suffelbach", existait déjà depuis des temps immémoriaux et avait été détruit par faits de guerre (probablement lors de la guerre de Trente Ans), sans qu'il fût encore possible de discerner les ruines d'un moulin à grains.

Le sieur André Sattler, bourgeois de Kirchheim, demande donc à sa seigneurie, en cette année 1710, l'autorisation de reconstruire le moulin. L'évêque lui accorde cette autorisation et lui octroie une concession de droit de chute d'eau. La lettre stipule en outre les conditions assujetties à cette autorisation :

- ◇ Le moulin doit être reconstruit à l'emplacement-même de l'ancien, sans que le cours normal du ruisseau ne soit modifié. Le canal d'amenée d'eau doit être creusé et entretenu au frais du meunier en s'accordant avec les propriétaires des prés traversés pour les inconvénients qui pourraient en résulter pour eux et sans que cela ne puisse amener des désagréments pour sa seigneurie ;
- ◇ Le moulin dépendra du "Schultheiss" (prévôt) de Dingsheim ;
- ◇ La redevance de chute d'eau s'élèvera à 5 hectolitres et 15 litres de froment et autant de seigle, de qualité propre, livrables annuellement à la St-Jean, la première livraison ayant lieu en 1712.

Le moulin à grains a totalement disparu de nos jours. On peut cependant retrouver trace de l'amenée d'eau et de l'emplacement de l'ancienne chute d'eau et situer exactement le moulin grâce au plan cadastral et à des découvertes faites en 1955 sur le lieu-même.



Site de l'ancien moulin à grains de Griesheim vu du chemin prolongeant la rue du Stade de Dingsheim



Le moulin était situé sur les prés à environ 130 mètres de la rue de l'Eglise, en amont du village de Griesheim, vers Offenheim. A partir du bas de la rue de l'Eglise on aperçoit dans la direction d'Offenheim, un bouquet d'arbres plantés au sommet d'un talus : ce talus est le haut de la chute d'eau qui alimentait le moulin. Un chemin vicinal passe au-dessus de ce talus et court le long des prés vers Offenheim : ce chemin n'est autre que l'emplacement du canal d'amenée d'eau et est encore désigné de nos jours sous le vocable de "Mühlgraben", littéralement "fossé du moulin". On remarquera son horizontalité, rejoignant le ruisseau à environ 1.300 mètres en amont du site de l'ancien moulin, où subsiste encore la maçonnerie de l'ancien barrage, en partie cachée par la végétation : barrage construit sur le ruisseau pour dévier l'eau nécessaire au moulin.

Un chemin vicinal, qui débouche au niveau du nouveau cimetière de Griesheim, descend vers la Souffel, passe à sa droite à côté du talus de l'ancienne chute d'eau, longe à gauche un champ cultivé puis un pré, traverse la Souffel sur un ancien pont et rejoint le chemin du

L'ANCIEN MOULIN À GRAINS DE GRIESHEIM S/SOUFFEL...SUITE

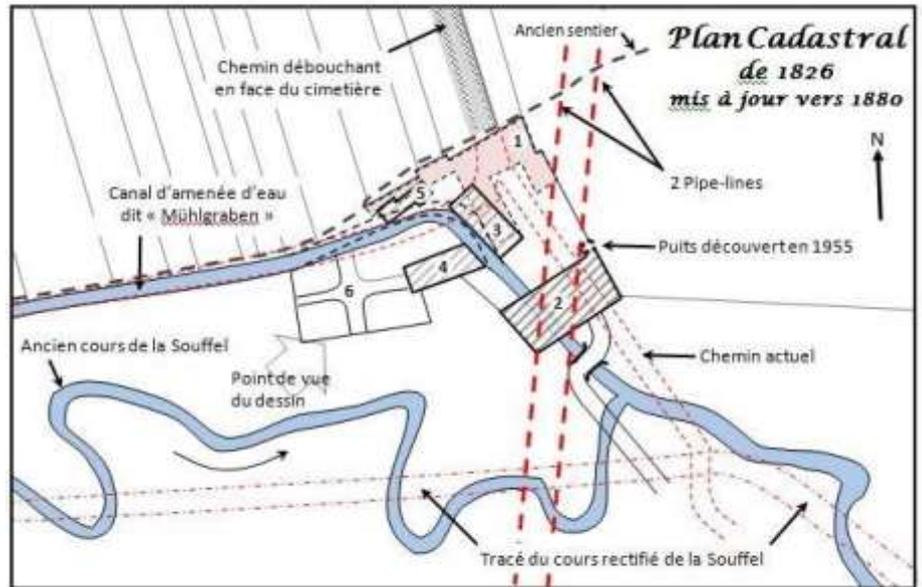
stade de Dingsheim par un joli " S " en remblai. Autrefois l'accès à la cour du moulin se faisait à priori uniquement par le côté de Dingsheim. Mais d'après le plan cadastral de 1826, l'accès à l'arrière du moulin était possible par ce chemin qui descend depuis le nouveau cimetière de Griesheim, et qui était à l'époque un peu plus encaissé qu'il ne l'est de nos jours.

En 1955 lors du creusement d'une fourrière à betteraves sur le champ cultivé à gauche de ce chemin, on a découvert les pavés d'une rigole, enfouie à 30 cm dans le sol, qui débouchait, 20 mètres plus loin, sur un puits en grès taillé, dont le sommet était enfoui à environ 70 cm dans le sol. Ce puits existe toujours près d'un des pipe-lines qui passent à cet endroit, et reste donc de ce fait définitivement inaccessible.

Le plan cadastral de 1826, mis à jour avant 1888, nous donne quelques informations intéressantes sur le plan de ce moulin et son évolution au cours du 19^{ème} siècle.

On remarquera tout d'abord que la Souffel serpentait à cet endroit suivant un certain nombre de méandres où coulait très peu d'eau, le gros du débit passant par le moulin. Il semblerait que le chemin d'accès au moulin par Dingsheim passait un de ces méandres à gué puis enjambait le canal de sortie du moulin sur un pont pour atteindre la cour du moulin. Vers la fin du 19^{ème} siècle ces méandres seront supprimés et le cours du ruisseau rectifié pour le rendre rectiligne. Le plan datant de cette époque montre le nouveau chemin d'accès tel que nous le connaissons de nos jours. Le pont actuel date donc de cette fin du 19^{ème} siècle.

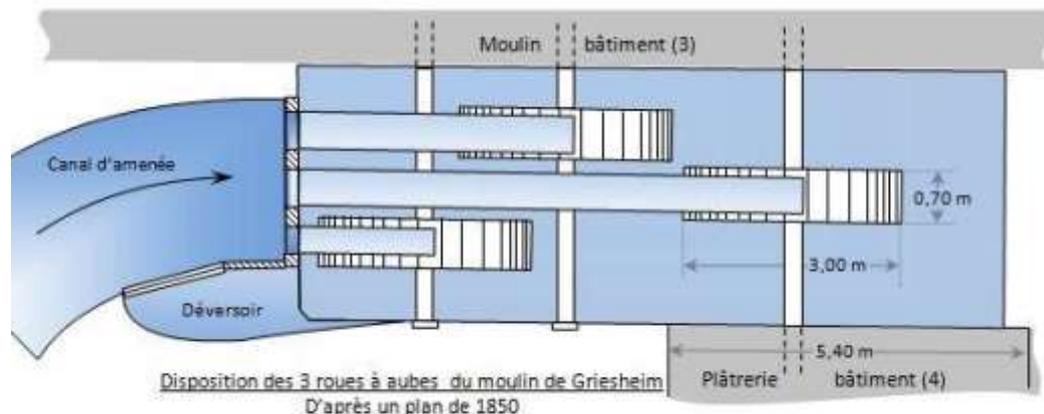
En 1826 le cadastre mentionne les anciens bâtiments (1), en rose sur le plan. Ces bâtiments seront détruits et remplacés par la maison d'habitation (2) ainsi que les bâtiments (3) et (4) qui semblent avoir été construits après 1826. Le nouveau bâtiment (3) abrite la machinerie du moulin à grains, et nécessite une légère modification du cours du canal d'amenée d'eau. Le petit bâtiment (5) date également de la période après 1826. L'espace (6) correspond au potager du moulin.



Le moulin de Griesheim devait avoir une relative importance, principalement au 19^{ème} siècle. Sa hauteur de chute était d'environ 3 mètres. Déjà dans un acte notarié du 21 juin 1756, il est indiqué que le moulin disposait de deux ensembles de meules ("eine Mahlmühle mit zwei Gänge"). Compte tenu de la hauteur du bâtiment (voir dessin), le moulin devait donc fort probablement disposer de deux circuits de fabrication comportant chacun son alimentation en grains, ses deux meules, l'une fixe et l'autre mobile, et son système de tamisage de la mouture pour séparer farine et son.

Le plan du bassin de la Souffel de 1850, établi par le Génie Rural de l'époque, représente 13 moulins, tous munis d'une seule roue à aubes, sauf le moulin de Griesheim qui disposait de 3 roues et celui de Souffelweyersheim qui disposait de 4 roues.

Le croquis ci-dessous montre comment ces roues à aubes étaient disposées entre les bâtiments (3) et (4). Ce plan nous indique plus précisément la destination du bâtiment (4), désigné sous le vocable de plâtrerie, lieu de fabrication du plâtre à partir de gypse, au préalable concassé, chauffé à environ 150° dans un four. Le concassage devait être actionné par l'énergie apportée par la roue à aubes située la plus à droite du croquis. Cette roue actionnait deux mécanismes, l'un dans le moulin, l'autre dans la plâtrerie. Les deux autres roues n'actionnaient, chacune, qu'un seul mécanisme situé dans le moulin à grains proprement-dit. On est un peu dérouté par la présence de cette plâtrerie, mais cela semble correspondre à la réalité, le gypse provenant de petits gisements situés à Kuttolsheim, Wintzenheim, Fessenheim, Neugartheim et Avenheim, voire de Willgotheim et Kienheim, tous situés à moins de 14 km de Griesheim par la route actuelle. La fabrication du plâtre était alors rapprochée le plus près possible de son lieu d'utilisation. Le moulin de Griesheim offrait un bon compromis entre le gisement et le lieu d'utilisation qu'était la ville.



L'ANCIEN MOULIN À GRAINS DE GRIESHEIM S/SOUFFEL...SUITE

Il n'existe aucune photo de ce moulin. Cependant il nous est parvenu un dessin, relevé dans un journal tenu par les ancêtres successifs d'une famille de Dingsheim, dessin qui semble représenter l'ancien bâtiment (1) du moulin, vu du jardin (6), donc avant la construction de la plâtrerie, ce qui daterait le dessin vers 1800. Pendant près d'un siècle le moulin a été la propriété de la famille Sattler.

André Sattler (env 1670-1724) de Kirchheim, meunier de métier, a donc sollicité l'autorisation de l'évêque pour reconstruire le moulin. Il épouse Odile Nisius, originaire de Marlenheim (localité voisine de Kirchheim), et s'installe à Dingsheim en 1711. Le couple aura 5 enfants dont l'aîné, Bartholomé reprend le moulin.

Bartholomé Sattler (env 1700-1772) épouse en 1727 Eve Schott de Dingsheim. De leurs neuf enfants seuls cinq survivent, dont deux sont ordonnés prêtres, la seule fille entre au couvent et le benjamin, François Népomucène Sattler (1749-1792), reprend le moulin et épouse en 1773 Barbe Braun, originaire de la ferme "s'Schulzebasches", actuelle ferme Wernert à Dingsheim, puis en secondes noces en 1784 Anne Ehrmann, originaire de la ferme "s'Brünbasches", actuel Crédit Mutuel, à Dingsheim.

Anne Ehrmann n'a pas beaucoup de chance : elle a déjà épousé en 1777, Jean Quirin, héritier de la ferme "s'Kilians" à Griesheim, l'actuelle n° 3 rue de la Mairie. Jean Quirin décède en 1783. Son second époux, François Népomucène Sattler, décède à son tour en 1792, la laissant veuve pour gérer le moulin et élever ses 6 enfants, 3 de chacun de ses mariages. C'est elle, la plaignante de 1801, dont on a parlé au début de cet article.

Sa fille Marie Anne Sattler épouse en 1805 Jean Wurm (1782-1850), originaire de la ferme "s'Meyjerje", l'actuelle n° 10 rue Principale à Griesheim (en face de la boulangerie). Le couple aura 13 enfants dont l'aîné, François Joseph Wurm (1805-1871), épouse en 1847 Joséphine Braun, originaire de la ferme "s'Kerche" à Offenheim, encore en famille avec les Braun de Dingsheim.

François-Joseph Wurm et son épouse Joséphine auront 3 enfants dont l'aîné, Romain Joseph né en 1848, succède à son père et sera le dernier meunier de Griesheim.

Nous sommes alors en pleine révolution industrielle du 19^{ème} siècle avec le développement du chemin de fer, du machinisme et de la concentration des moyens de production. Les petits moulins périssent et n'assurent plus à leurs propriétaires les moyens pour survivre. Le moulin de Griesheim ne fait pas exception. La situation dans le bassin de la Souffel est aggravée par le manque de débit du ruisseau, ce qui entraîne durant tout le 19^{ème} siècle de nombreuses plaintes des agriculteurs comme des meuniers : les uns, se plaignant que les meuniers accaparent toute l'eau du ruisseau ne laissant aucune possibilité d'inonder leurs prés, les autres accusant les agriculteurs d'assécher le ruisseau en inondant leurs prés.

L'exploitation de la plâtrerie va cesser en 1881. L'ensemble du site sera acquis en 1884 par Prosper Wurm, frère de François Joseph et occupant de la ferme "s'Kilians", ancienne ferme Quirin à Griesheim déjà citée ci-dessus. En 1896 un incendie va détruire le moulin qui servira de carrière de pierre en 1897 pour la construction des étables de la ferme "s'Meyers", actuelle n° 20 rue Principale.

Les Sattler ont été enterrés à Griesheim. Leur tombe, devenue celle de la famille Wurm qui a succédé aux Sattler, existe toujours, matérialisée par une vieille pierre tombale en grès portant à l'avant les mentions nécrologiques de la famille Wurm et à l'arrière celles de la famille Sattler.

Voilà l'histoire du moulin à grains de Griesheim. Après la lecture de cet article, je conseille vivement de visiter le site et de remonter le long du ruisseau du côté de Griesheim jusqu'à l'ancien barrage de retenue sur la Souffel à environ 1.300 mètres en amont : ce sera l'occasion d'une petite promenade et d'un retour dans le passé de 300 ans. Il faut alors laisser vagabonder son imagination et se replonger dans un passé sans voiture, sans vélo, avec uniquement le bruit du marteau sur l'enclume venant du village, et au loin les "hues" et les "dias" des charretiers et leurs attelages.

Sources :

Documentation sur le moulin : Archives départementales du Bas-Rhin en particulier le « Cadastre de Griesheim-sur-Souffel : plan des propriétés bâties de la section A. 1826 » (cote 3P274/15).

Documentation généalogique : « Dingsheim : Livre des familles du 17^{ème} au 19^{ème} siècle » (publication du Cercle Généalogique d'Alsace, relevé et travaux de Marie Françoise Gille-Huss), et « Registres Paroissiaux de Dingsheim » aux Archives Départementales du Bas-Rhin.

Plan cadastral de rectification du lit de la Souffel, Mairie de Griesheim-sur-Souffel.

Photos J.M. Klein.



MANIFESTATIONS - 2^{ÈME} TRIMESTRE 2015

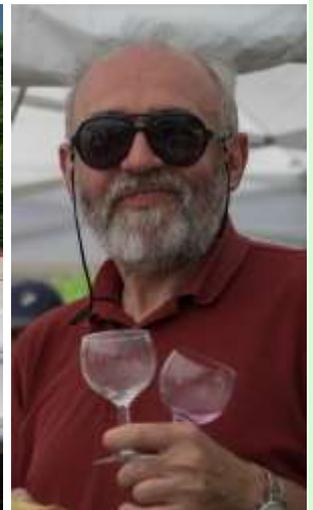
Date	Description et lieu de la manifestation	Horaires	Contact/Organisateur
05/07/2015	Tournoi "soccers" (foot) Dingsheim, plateau d'évolution	A partir de 9h00	Nicolas QUIRIN 06.73.53.29.31 - 06.70.55.78.17 Initiatives Jeunes
Du 06/07 au 10/07/2015	Stage Multisports - Centre Culturel	8h30 - 18h00	Fabien CHARTOIRE - 06.26.05.57.12 Club des arts martiaux
Du 13/07 au 17/07/2015	Stage Multisports - Centre Culturel	8h30 - 18h00	Fabien CHARTOIRE - 06.26.05.57.12 Club des arts martiaux
12/08/2015	Don du SANG - Centre Culturel	A partir de 18h00	Gaston BURGER - 06.30.49.21.44 Centre de transfusion
Du 17/08/ au 21/08/2015	Stage Multisports - Centre Culturel	8h30 - 18h00	Fabien CHARTOIRE - 06.26.05.57.12 Club des arts martiaux
Du 24/08 au 28/08/2015	Stage Multisports - Centre Culturel	8h30 - 18h00	Fabien CHARTOIRE - 06.26.05.57.12 Club des arts martiaux
05/09/2015	Forums des Associations - Centre Culturel	14h00 - 18h00	Jean-Michel SCHEFTEL - 06.82.32.83.42 Associations Dingsheim/Griesheim
06/09/2015	Soirée Tartes Flambées - Centre Culturel	A partir de 18h00	Sylvie RUHLMANN - 06.62.02.11.86 Chorale Ste-Cécile Dingsheim
12 et 13/09/2015	Tournoi de basket seniors - Centre Culturel	A partir de 18h00	Anne RODRIGUEZ - 06.69.52.01.44 BCGD
26/09/2015	Soirée Tartes flambées/projection diapos de l'été - Centre Culturel	A partir de 18h30	Audrey BURGER-VOGT - 06.03.88.14.58 Scouts "La Souffel"
18/10/2015	Soirée Tartes Flambées - Centre Culturel	A partir de 18h00	Frédéric SCHALLER - 06.75.30.49.85 Amicales sapeurs-pompiers Dingsheim
Du 19/10 au 23/10/2015	Stage Multisports - Centre Culturel	8h30 - 18h00	Fabien CHARTOIRE - 06.26.05.57.12 Club des arts martiaux
25/10/2015	Repas Interparoissial - Centre Culturel	A partir de 11h00	Marcel FRITSCH - 06.37.92.01.38 Jean-Paul KRANTZ - 06.16.03.97.31 Conseils de Fabrique
28/10/2015	Don du SANG - Centre Culturel	A partir de 18h00	Gaston BURGER - 06.30.49.21.44 Centre de transfusion
31/10/2015	Soirée HALLOWEEN - Centre Culturel	A partir de 18h00	Audrey BURGER-VOGT - 06.03.88.14.58 Scouts "La Souffel"
08/11/2015	Bourse aux Jouets - Centre Culturel	A partir de 9h00	Christophe HEIM - 06.31.58.19.36 ASDG
11/11/2015	Cérémonie du 11 novembre Dingsheim, monument aux morts	11h00	Mairie de Dingsheim - 03.88.56.21.32
14/11/2015	Soirée à thème - Centre Culturel	A partir de 19h00	Anne RODRIGUEZ - 06.69.52.01.44 BCGD

LA FÊTE DES VOISINS AU "VALLON"

Organisée par l'association des résidents "Le Vallon" pour la deuxième année consécutive, la fête des voisins a rencontré un vif succès : de 40 participants l'an dernier, nous sommes passés à 65 cette année !

L'association a fourni bière pression, knacks, bretzels et tartes flambées. Les participants à la fête ont complété le menu en apportant petits salés, toasts, desserts, vins, jus de fruits, eau...

Une ambiance chaleureuse était au rendez-vous sous le chapiteau dressé pour se protéger du soleil ! Une nouvelle fête est déjà en projet pour l'an prochain.





BASKET-CLUB GRIESHEIM DINGSHEIM



les arbitres et les joueurs et un espace de convivialité avec un bar. Désormais, les goûters d'après match des jeunes du club ne se dérouleront plus dans le hall d'entrée.

Le BCGD espère continuer à former des jeunes champions ou plus simplement des sportifs qui pourront partager ses valeurs et prendre du plaisir dans la pratique du basket.

L'inauguration du nouvel espace sportif, les Portes du Kochersberg, a eu lieu le mercredi 20 mai 2015, en présence des élus de nos communes et du SIVOM, de la communauté de communes, du département, du Sous-Préfet de Saverne, de l'architecte Philippe Kretz et des représentants des associations de nos communes. Le club tient à remercier toutes les personnes qui ont œuvré et contribué à la réalisation de ce projet.

Cet espace permet au BCGD de bénéficier d'infrastructures modernes et adaptées à la pratique du basket-ball. Les locaux sont plus accueillants, on y trouve des gradins pour les spectateurs, des vestiaires fonctionnels pour

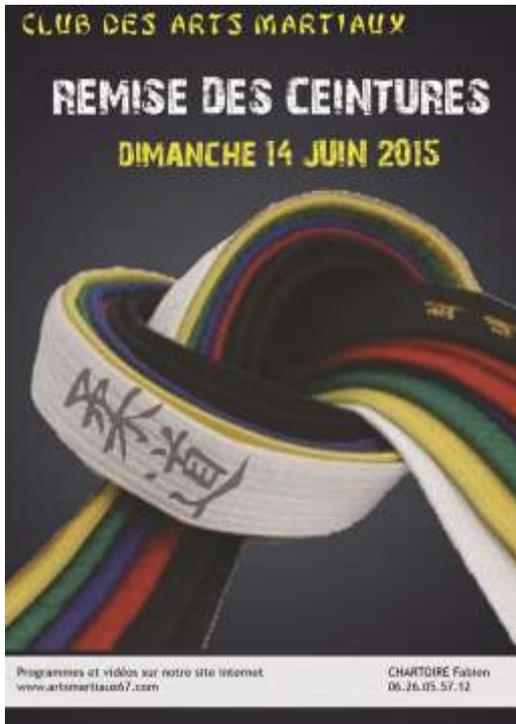




CLUB DES ARTS MARTIAUX

Une fin de saison multicolore :

La saison 2014 - 2015 s'achèvera lors de la fête du CAMDG avec la remise des ceintures obtenues par nos judokas.



Cette journée se poursuivra par la dégustation de tartes flambées suivie d'un tournoi de pétanque et d'une chasse au trésor.

Ces activités permettront de partager un moment convivial avec les judokas et leurs parents.

Nous souhaitons de très bonnes vacances à tous les enfants et espérons les retrouver en pleine forme à la rentrée scolaire.



Les jeunes judokas (Maternelles - CP - CE1)

Un bilan sportif positif :

Les jeunes judokas (Maternelles - CP - CE1) ont rempli leur contrat en participant à 3 tournois cette saison sportive.

Ces animations leur permettent d'acquérir l'expérience pour aborder de manière sereine les futures compétitions.

Les poussins - benjamins ont réalisé de bonnes prestations lors des districts :

1^{er} : Emilie W. - Emilie U. - Antoine R.

2^{ème} : Floriane S. - Eliot S. - Mattias T.

3^{ème} : Hugo K. - Noah G. - Milan C.



Les poussins-benjamins lors des districts

Les cadets ont obtenu leur Kata et validé leur UV d'arbitrage.

Il ne leur reste plus qu'à marquer 100 points en compétition pour obtenir leur ceinture noire

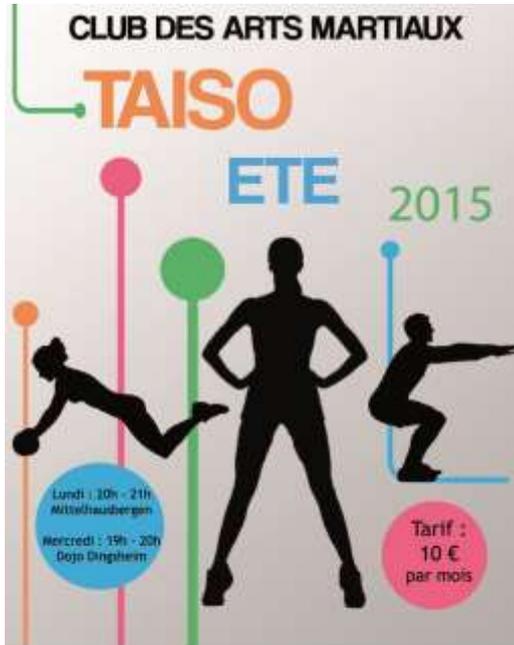


Les cadets obtiennent leur kata

CLUB DES ARTS MARTIAUX

**Un été sous le signe du Sport :**

Le CAMDG maintient ses cours de remise en forme pendant les mois de juillet - août selon le planning indiqué sur notre site internet.



Venez découvrir notre activité en juillet - août
www.artsmartiaux67.com - 06.26.05.57.12

Ces cours sont ouverts à toutes les personnes qui désirent entretenir leur forme durant les congés.

Profitez-en pour venir découvrir notre activité.

Pour plus d'informations contactez Fabien Chartoire au 06.26.05.57.12

Stages multisports :

Le Club des Arts Martiaux organise durant les grandes vacances des stages multisports à dominante Arts Martiaux.

**Organisation de la saison 2015 - 2016 :**

Les horaires des cours pour la saison 2015 - 2016 sont déjà disponibles sur notre site internet :

www.artsmartiaux67.com

Vous pouvez dès à présent vous inscrire de manière à éviter le rush de la rentrée et réserver votre place.

Pour tout renseignement, consulter les horaires, visualiser les photos et les vidéos de nos activités, vous pouvez consulter notre site internet : www.artsmartiaux67.com.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 06.26.05.57.12



L'équipe des benjamins



MARCHE AUX PUCES DU 8 MAI 2015

La météo était au rendez-vous cette année. C'est sous un soleil radieux que le 19^{ème} marché aux puces a connu un vif succès. Dès 5h⁰⁰ les premiers exposants se sont présentés à 4 points de contrôle suivis dès la première lueur par les chineurs. Nous remercions particulièrement les gens de Dingsheim et Griesheim pour leur soutien parce que plus de la moitié étaient de nos deux villages et il fallait 1 850 m pour placer les 190 exposants.



Les stands furent tenus par l'équipe des féminines au centre culturel, par l'équipe 2 à la mairie de Dingsheim et par les vétérans et super vétérans au stade.

Notre pensée va à Luc Bailly qui pour une raison de santé ne pouvait être des nôtres, ce dernier s'occupait toujours de la logistique, mais ses remplaçants Jean Philippe Heintz et Guy Panter ont assuré l'intérim.

L'ASDG remercie tous les bénévoles qui ont œuvré de près comme de loin à cette journée.

C'est bientôt les vacances côté sportif, toutes les équipes engagées ont fait un parcours plus qu'honorable. Le palmarès va à l'équipe des U11 qui termine 1^{ère} de son groupe, bravo à eux et surtout au coach Piotr.

L'équipe 1 aurait pu faire mieux, mais elle peut encore accrocher la 4^{ème} place si tout va bien. L'équipe 2 sous la houlette de Clems Gester a loupé le coche et ne termine que seconde de son groupe.

Pourtant si tout se passe comme prévu en terminant dans les 4 meilleurs seconds, cette équipe sera retenue pour monter en division supérieure.



Les vétérans et les super vétérans, tout comme l'équipe seconde, terminent à la 2^{ème} place.

Les féminines pour leur première année à 11 terminent à une 6^{ème} place sur 12. A propos, cette équipe est à la recherche de joueuses pour la nouvelle saison.

Nous terminons par les pitchounes : l'ASDG avait engagé 2 équipes. Pour elles il n'y a pas de classement, mais tous les samedis matin c'est sous forme de plateau que 8 équipes se rencontrent. Un grand bravo aux coachs Clara Georg et Christophe Heim ainsi qu'aux parents qui accompagnent leurs protégés tous les samedis.

La saison 2015/2016 débutera mi-août avec la coupe de France et début septembre avec le championnat.

Si vous voulez rejoindre le club, merci de passer au club house du stade les jeudis soir ou nous contacter par mail à l'adresse suivante :

dingsheim.as@lafafot.fr

HORAIRES DES ENTRAINEMENTS

- ◇ Mercredi après-midi de 15h³⁰ à 17h⁰⁰ pour les U11 et pitchounes.
- ◇ Lundi et mercredi à partir de 19h³⁰ : Féminines.
- ◇ Mardi à partir de 19h³⁰ : Super Vétérans / Vétérans sur le petit terrain
- ◇ Mardi et jeudi soir à partir de 19h³⁰ : Seniors 1 et 2.



AS DINGSHEIM - GRIESHEIM

TOURNOI DU KOCHERBERG

Doté du challenge Étienne Burger, c'est au tour de l'ASDG d'organiser ce tournoi qui débute le lundi 20 juillet 2015 et se termine le dimanche 26 juillet 2015.

Ci-dessous les clubs participants :

Groupe A	Groupe B
1 - Pfulgriesheim	1 - Pfettisheim
2 - Berstett	2 - Quatzenheim
3 - Schnersheim	3 - Furdenheim
4 - Nordheim/Kuttolsheim	4 - Willgottheim
5 - Truchtersheim	5 - Dingsheim/Griesheim

PROGRAMME**Lundi 20 juillet**

- Gr1 19h00 Pfulgriesheim - Berstett
- Gr1 20h00 Schnersheim - Nordheim/Kuttolsheim
- Gr2 21h00 Pfettisheim - Quatzenheim

Mardi 21 juillet

- Gr2 19h00 Furdenheim - Willgottheim
- Gr1 20h00 Pfulgriesheim - Schnersheim
- Gr1 21h00 Truchtersheim - Berstett

Mercredi 22 juillet

- Gr2 19h00 Pfettisheim - Furdenheim
- Gr2 20h00 Dingsheim/Griesheim - Quatzenheim
- Gr1 21h00 Pfulgriesheim - Truchtersheim

Jedi 23 juillet

- Gr1 19h00 Nordheim/Kuttolsheim - Berstett
- Gr2 20h00 Pfettisheim - Dingsheim/Griesheim
- Gr2 21h00 Willgottheim - Quatzenheim

Vendredi 24 juillet

- Gr1 19h00 Pfulgriesheim - Nordheim/Kuttolsheim
- Gr1 20h00 Schnersheim - Truchtersheim
- Gr2 21h00 Pfettisheim - Willgottheim

Samedi 25 juillet

- Gr2 16h00 Furdenheim - Dingsheim/Griesheim
- Gr1 17h00 Berstett - Schnersheim
- Gr1 18h00 Nordheim/Kuttolsheim - Truchtersheim
- Gr2 19h00 Quatzenheim - Furdenheim
- 20h00 Rencontre de Propagande
- Gr2 21h00 Willgottheim - Dingsheim/Griesheim

Dimanche 26 juillet

- ◇ 10h00 : Finale 9^{ème} - 10^{ème} place
- ◇ 11h00 : Finale 7^{ème} - 8^{ème} place
- ◇ 11h00 : Remise des distinctions - Vin d'honneur
- ◇ 12h00 : Repas au stade
- ◇ 15h00 : Finale 5^{ème} - 6^{ème} place
- ◇ 16h00 : Finale 3^{ème} - 4^{ème} place
- ◇ 17h00 : Rencontre Elus du Canton de La Cocoko - Présidents / Dirigeant des Clubs
- ◇ 18h00 : Finale du Challenge
- ◇ Remise des Prix

Pendant toutes ces soirées l'ASDG vous propose grillades - Steaks frites et autres mets. Le dimanche : bœuf à la broche.

Pour l' ASDG
Patrice Boehler



CYCLOTOURISME

La "Route du Houblon", 5^{ème} étape du Challenge du Trophée du Crédit Mutuel, dimanche 20 septembre 2015.

Le dimanche 20 septembre 2015, aura lieu une manifestation de cyclotourisme peu ordinaire car s'intégrant pour la première fois, cette année, pour notre Club dans le programme des 7 étapes du Challenge Inter-Clubs du Trophée du Crédit Mutuel. L'étape qui se déroulera avec départ et arrivée au centre culturel la Souffel de Dingsheim-Griesheim constituera la 5^{ème} étape de la saison de ce challenge.

La Ligue d'Alsace de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) a confié à notre club, Vélo Loisirs de la Souffel, section de l'association SCSL, l'organisation en 2015 de cette étape ce qui n'est pas une mince affaire. A nous, membres du club et de l'association de préparer ce rendez-vous important afin d'accueillir dans les meilleures conditions nos amis cyclotouristes des clubs de toute l'Alsace et au-delà. Nous comptons sur la participation de plus de 200 cyclotouristes licenciés à la FFCT car aucune autre manifestation de cyclotourisme dans le Bas-Rhin n'est prévue ce dimanche en dehors de la nôtre.

En effet, dans le calendrier de la Ligue, la priorité est donnée aux étapes du Challenge qui rapportent plus de points qu'une manifestation classique (15 points au lieu de 5). Nous accueillerons aussi les cyclos non licenciés et tous ceux qui veulent s'initier et découvrir les bienfaits du cyclotourisme sur les 5 parcours proposés de 16 à 100 km.

Les départs auront lieu dès 7h30 et pourront être échelonnés jusqu'à 10h pour les parcours de 50, 80 et 100 km et jusqu'à 11h pour le 25 km. Pour le plus petit parcours de 16 km, les départs se feront entre 10 et 12h. Les retours seront clos à 14h.

Les différents parcours se dirigeront vers les collines du Kochersberg, du Bastberg et les premiers contreforts des Vosges en empruntant le plus souvent possible des pistes cyclables. Ce n'est pas une course ; chacun est libre de son rythme, le plus important étant de participer.

C'est le degré de participation de chaque club qui permettra d'établir le classement général des clubs.

Cette année, on peut s'attendre à un challenge très disputé entre les clubs car la coupe est détenue depuis 2 ans par le Club Cyclo d'Epfig qui cherchera à l'emporter une 3^{ème} fois et pourrait ainsi la conserver définitivement.

Mais d'autres clubs ne l'entendent pas de cette oreille et auront à cœur de terminer premiers du Challenge comme les clubs d'Urschenheim (68), Wasselonne, Rhinau, l'USPU, Mulhouse, Guebwiller et pourquoï pas notre club.

En cours de route, les cyclos pourront s'arrêter aux postes de ravitaillement prévus sur le parcours et se restaurer à l'arrivée avec un plat du jour concocté par le Chef de la section "cours de cuisine" de l'association. Rafraîchissements et pâtisseries seront aussi de la partie et la distribution de lots récompensera la participation de chacun à cette fête du vélo en souhaitant une météo des plus favorables.

Jean-Michel Scheffel

Président de Vélo Loisirs de la Souffel, SCSL

Etape Cyclo du Challenge du Trophée du Crédit Mutuel

Centre Culturel La Souffel Dingsheim-Griesheim

dimanche 20 septembre 2015

ROULEZ COMME VOUS AIMEZ !



Circuits de 16-25-50-80-100 km

Crédit Mutuel



EXPERANDO - PROGRAMME 2^{EME} SEMESTRE 2015

Date	Descriptif Rando	KM	Déniv.	Temps estimé	Départ	Lieu	Chef de course	Téléphone	Frais covoiturage
5-juil	Haut Andlau	19	600	6:00	9h00	Centre Culturel Griesheim	Roland	06.33.26.66.25	6€
14-juil	Palatinat	15	350	5:00	9h00	Centre Culturel Griesheim	Hélène	06.60.49.94.15	12€
26-juil	Les Crêtes Et Lacs	22	670	6:00	8h30	Centre Culturel Griesheim	Gérard G.	06.84.22.68.69	14€
2-août	Le RITTERSBERG	12	300	4:00	9h30	Centre Culturel Griesheim	Jean-Luc	06.01.73.80.52	7€
16-août	LAC De LISPACH	20	850	6:00	8h00	Centre Culturel Griesheim	Germain	06.49.56.23.07	17€
25-août	Allemagne	12	390	4:10	9h00	Centre Culturel Griesheim	Gérard C	06.37.18.73.43	6€
30-août	Thannenkirch	19	650	5:00	8h30	Centre Culturel Griesheim	Philippe	06.24.85.24.12	10€
6-sept	Baden-Baden	13	300	4:00	9h00	Centre Culturel Griesheim	Hélène	06.60.49.94.15	9€
11-sept	Wormsa	16	730	6:00	8h30	Centre Culturel Griesheim	Patrick	06.71.77.17.02	14€
15-sept	Les Hautes Chaumes	12	400	4:00	9h00	Centre Culturel Griesheim	Gérard C	06.37.18.73.43	14€
20-sept	Oberhof	20	350	5:00	9h00	Centre Culturel Griesheim	Nadine Lucien	06.62.81.85.72	6€
27-sept	Foret Noire	20	600	5:00	9h00	Centre Culturel Griesheim	Hubert	06.37.57.89.40	17€
6-oct	Foret Noire	15	350	5:00	9h00	Centre Culturel Griesheim	Hélène	06.60.49.94.15	9€
11-oct	Waldersbach	16	600	4:30	9h00	Centre Culturel Griesheim	Francis	06.75.08.24.89	8€
18-oct	Graufthal	12	350	4:00	9h00	Centre Culturel Griesheim	Georgeline	06.81.85.68.88	7€
23-oct	Haut Du Chaumont	20	500	5:30	9h00	Centre Culturel Griesheim	Pierre	06.09.11.57.65	7€
1-nov	Bad Petersthal	15	465	4:00	9h00	Centre Culturel Griesheim	Francis	06.75.08.24.89	8€
7 ou 8 nov.	Assemblée Générale					Centre Culturel Griesheim	Gérard G.	06.84.22.68.69	
11-nov	Le Long De La Lauter	16	20	4:00	08:30	Centre Culturel Griesheim	Roland	06.33.26.66.25	8€
15-nov	Lorraine	13,5	300	4:00	9h30	Centre Culturel Griesheim	Jean-Luc	06.01.73.80.52	8€
22-nov	Rorschwihr	17	550	4:30	9h00	Centre Culturel Griesheim	Germain	06.49.56.23.07	8€
6-déc	Rombach Le Franc	18	450	5:00	9h00	Centre Culturel Griesheim	Philippe	06.24.85.24.12	9€
13-déc	Saverne	12	400	4:00	9h00	Centre Culturel Griesheim	Georgeline	06.81.85.68.88	8€
20-déc	Oberhamersbach	17	650	5:00	9h00	Centre Culturel Griesheim	Hubert	06.37.57.89.40	9€

- ◇ L'organisateur de la randonnée se réserve la possibilité de modifier l'itinéraire ainsi que l'heure de rendez-vous. Des précisions (descriptif, temps de marche, dénivelé...) seront données par mail quelques jours avant chaque randonnée.
- ◇ Si vous n'adhérez pas à la FFMM, vous devez être assuré(e) à titre personnel à une assurance couvrant toutes les activités qu'ExpéRando organise, l'association se déchargeant de toute responsabilité en cas d'accident. Chaussures de randonnée obligatoire
- ◇ Lors de regroupement dans les voitures, chaque personne verse 0.07 € au km au conducteur de la voiture.
- ◇ Merci à tous de respecter l'heure du rendez-vous, l'heure indiquée étant celle du départ en voiture.

QI GONG



Se recentrer sur soi-même et prendre du recul en toute circonstance :

LE QI-GONG UNE AIDE PRÉCIEUSE !



Stress, mauvaise alimentation et manque d'activités entravent souvent la circulation de l'énergie dans le corps favorisant l'apparition de maladies et l'accélération du vieillissement.

Le Qi-Gong, par la combinaison de mouvements lents, la relaxation méditative, la respiration profonde et l'automassage peut aider à y remédier.

Autant de techniques pour améliorer son équilibre physique et émotionnel, fortifier ses muscles en profondeur et apprendre à "écouter" son corps.

Le Qi-Gong est facile à pratiquer. Aucune compétence n'est demandée. Il n'y a pas de compétition, ni de limite d'âge, ni même de contre-indication.

Pour se lancer...il suffit d'une petite curiosité intérieure...une envie de découvrir...et de se laisser le temps de ressentir.

Seul conseil pour persévérer : savoir reconnaître ses propres limites et "faire en fonction".

Le bien-être s'installe au fil des séances...les ancien(ne)s "curieux(ses)" peuvent en témoigner...



Laissez-vous surprendre par ce que votre corps vous réserve de meilleur !





TENNIS DE TABLE

De la petite balle au grand bal...

Le Club de Tennis de Table de Griesheim-Dingsheim s'est associé au Dance Swing Club de Niedershausbergen pour organiser un après-midi dansant.

Les deux associations ont ainsi reconverti, le temps d'un après-midi, le 12 avril dernier, la salle de compétition et d'entraînement de nos deux villages en piste de danse.

"Les membres des deux clubs avaient confectionné des pâtisseries vendues aux quelque 200 participants, permettant ainsi de financer les activités des deux associations. De l'avis unanime, cette première a été un succès", se félicite le président du club de tennis de table, Dominique Reinbolt.



Il n'a recueilli qu'une critique : la faible participation des habitants des deux communes Dingsheim et Griesheim. Alors que ces deux villages comptent environ 2 600 habitants, seul une dizaine d'entre eux avaient fait acte de présence.

Ils ont encouragé le président et le comité d'organisation à poursuivre sur cette voie et à mettre sur pied un autre thé dansant, l'année prochaine.

Les danseurs ont pu, dans une ambiance très conviviale, se produire sur la piste sur les airs qui leur convenaient : l'orchestre Franck et les Canotiers avait à cœur de jouer des morceaux aux rythmes très variés, passant en revue toutes les danses de ce type de bals : valse, rock, salsa, madison, tango, cha cha, rumba...

**SAISON 2014/2015**

La saison s'est achevée fin mai avec des résultats satisfaisants dans l'ensemble.

Le club compte, cette année, 26 licenciés. La 1^{ère} phase (sept-déc.) a accueilli la belle 2^{ème} place de l'équipe 1, emmené par Thierry Graeff (capt.), D.Hoeffel, M.Gilibert, F.Gosset et D.Reinbolt. Malheureusement, cela n'a pas suffi pour accéder à la division supérieure.

L'équipe 2 a réussi le pari de rester invaincue. Elle est composée de M.Friant, A.Sebbag et de R.Wernert, X.Egler. **Bravo à toute l'équipe pour son accession au niveau supérieur.**

L'équipe 3 composée de P.Leichtweiss, B.Risch, G.Derigny et E.Schweitzer a terminé à une belle 5^{ème} place et l'équipe 4 constituée de R.Bailly, S.Muller, M.Gester, M .David avec ses 2 victoires a bien progressé.



Par contre la 2^{ème} phase (jan-mai) a débuté avec 6 blessés, le club a donc dû revoir tous ses objectifs mais a réussi à finir correctement cette phase. Le Club a également participé au marché de Noël et a organisé le thé dansant du 12 avril, qui fut un vrai succès.

Le 14 juin s'est déroulée la balade familiale organisée par le club dans les environs du village, le 15 juin s'est tenu le Tournoi interne et pour clore cette saison le 19 juin a eu lieu l'Assemblée générale.

Après une saison mouvementée, les vacances tombent à pic pour tout le monde. La reprise aura lieu le 28 août. Le club est toujours à la recherche de joueurs adultes ayant déjà pratiqué le tennis de table pour renforcer ses équipes.

A tous de bonnes vacances !



UNE ROSE, UN ESPOIR, SECTEUR KOCHERSBERG-ACKERLAND

Samedi 25 avril, les bénévoles motards d'Une Rose, Un Espoir vous ont proposé une rose en échange d'un don au profit de la Ligue contre le Cancer.

Cette belle initiative a permis de collecter la somme de 1 790 € sur la commune de Dingsheim.

Une partie des bénévoles



L'intégralité des fonds collectés restera dans le Bas-rhin et serviront à soutenir des chercheurs locaux, à améliorer la qualité de vie des personnes malades dans notre communauté de communes et enfin à assurer une prévention à travers des actions de formations et d'informations.

Cette belle réussite démontre que les habitants de notre commune savent se mobiliser pour la bonne cause.

Des motardes de charme pour distribuer les roses



**UNE ROSE
UN ESPOIR**
Le cœur des motards

MOTOCUB LES KOCHERSBIKERS

**Assemblée générale**

L'assemblée générale du motoclub Les KochersBikers a eu lieu le 20 février 2015 en présence de l'ensemble du comité et d'une trentaine de membres.



Après la partie statutaire de démission et réélection du tiers du bureau, Christian Biller, Président de l'association, rendait compte de l'activité du motoclub et tirait le bilan de l'année écoulée. Le rythme des sorties s'est maintenu avec l'organisation d'une balade moto chaque 2^{ème} dimanche du mois, de mars à octobre, ainsi que l'organisation d'un week-end motard au mois de juin, sans oublier l'organisation de la 1^{ère} édition d'Une Rose, Un Espoir qui a connu un franc succès.

Concernant l'organisation de cet évènement, le Président informe les membres présents que lors d'une précédente réunion du Comité Directeur, la décision avait été prise d'organiser cette manifestation une année sur deux uniquement. Une nouvelle équipe a donc été constituée pour l'organisation de l'édition 2015.



Richard Hertenstein notre trésorier, présentait ensuite la situation financière de notre association dont l'excellente tenue des comptes n'appelait pas de remarque particulière de la part des adhérents présents. Le quitus était donc voté à l'unanimité.

Les cotisations restent fixées, pour la nouvelle saison, aux montants suivants :

- ◇ Cotisation Solo : 20€
- ◇ Cotisation Duo : 30€
- ◇ Droit d'entrée : 20€
- ◇ Tarif invité : 5€/sortie

Sorties 2015

La date des sorties mensuelles est fixée à l'unanimité au 3^{ème} dimanche de chaque mois. Cependant, rien n'empêche nos adhérents d'organiser une sortie supplémentaire à une autre date, ou des sorties le dimanche matin.

Deux week-ends motards seront également organisés, toujours par des membres du Comité Directeur :



- ◇ La Bourgogne "Entre Saône et Loire" : du 8 au 10 mai, organisé par Patrick
- ◇ Les Alpes : du 11 au 14 juillet, organisé par Philippe

Gros point noir de notre motoclub : l'ensemble des sorties a été exclusivement organisée par les membres du Comité Directeur.

Une association ne peut vivre et durer qu'avec l'implication d'une majorité de ses membres. A défaut, elle finit par se scléroser puis disparaît...

Il faut donc espérer que 2015 verra, enfin, une implication plus importante de la part de la quarantaine d'adhérents de l'association dans l'organisation de nos balades mensuelles...

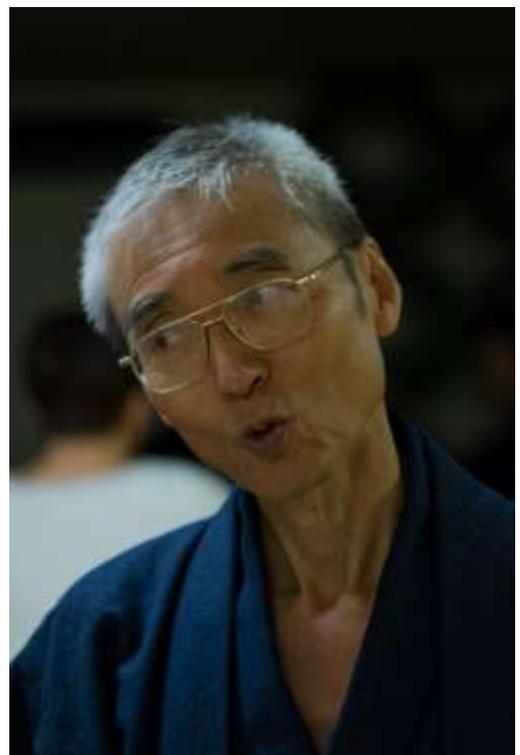
Christian Biller

Président du motoclub Les KochersBikers

Polyphonie japonaise à la bibliothèque.

Organisée dans les locaux de l'école primaire par les bénévoles de la bibliothèque de Dingsheim-Griesheim, cette manifestation a rencontré un vif succès lors de l'interprétation de chants japonais exécutée sous la direction de maître Gôichi Kojima.

Animation clôturée par le verre de l'amitié à la bibliothèque dans une ambiance nippone grâce à une décoration et une présentation d'ouvrages en rapport avec le pays du soleil levant.



BIBLIOTHÈQUE

Contes en flocons.

Un jeune public est venu écouter un conte alsacien "Le voyage du bonhomme en pain d'épices" à l'occasion de l'animation contes en flocons précédant les fêtes de Noël.



M^{me} Fischbach, conteuse professionnelle a su enchanter et captiver tout ce petit monde et intéresser les plus grands.



Le spectacle s'est terminé, au grand plaisir des petits gourmands, par une distribution de 'maennel'.



Du côté de la Ludo : jeux, rires, amusement partagé

Samedi 14 mars : Carnaval à Dingsheim Griesheim

Les bénévoles de la ludothèque s'étaient déguisés en pâtisseries et pâtisseries pour accueillir les enfants de nos villages.



Après une cavalcade, les enfants se sont retrouvés au centre culturel pour un spectacle, un concours de déguisements, un goûter. Après-midi, à présent traditionnel, où se mêlent festivités, déguisements, jeux, musique et bien sûr gâteaux confectionnés par les bénévoles de la Ludo.



Un moment de plaisir partagé pour les enfants, les parents et grands-parents, et les bénévoles.

Moments plus calmes, mais tout aussi chaleureux : nos animations autour des jeux de société.

Cette année a été jalonnée par de nombreuses occasions de se retrouver autour d'une table de jeux.

- ◇ Une soirée jeux, tout public, le vendredi 30 janvier à la salle Pluton du centre culturel.
- ◇ Des animations mensuelles à la ludothèque au cours de notre permanence du vendredi.
- ◇ L'accueil des enfants inscrits aux NAP (nouvelles activités périscolaires) chaque lundi après-midi, à la ludothèque.



Pour l'année prochaine, nous prévoyons de reconduire toutes ces activités qui permettent de multiplier les moments d'échange intergénérationnels.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour nos premières animations de la prochaine année : Dimanche 6 septembre, pour une "portes ouvertes" à la ludothèque et mardi 10 novembre, pour une soirée jeux tout public au centre culturel, sans oublier nos animations mensuelles et l'accueil des enfants inscrits aux NAP.

En attendant, les bénévoles de la ludothèque vous souhaitent un bel été.

GROUPE SAINT ALAIN LA SOUFFEL

Les louveteaux ont profité d'un beau weekend du mois d'avril pour se rendre à la montagne des singes. Le chemin s'est fait à pied en partant de Kintzheim jusqu'au gîte qui se trouvait à Châtenois.

Le lendemain matin, les louveteaux ont cherché des traces d'animaux dans la forêt afin d'en faire des moules en plâtre. Ils ont profité du temps qui était au rendez-vous pour faire des cabanes dans la forêt avant de retourner à leur point de départ.

Cet été, les louveteaux auront la chance de pouvoir camper dans le fort de Fort Louis au nord de l'Alsace et de découvrir toutes les surprises que leurs chefs leur réservent.

Les Scouts et Guides de la Souffel âgés de 11 à 15 ans sont partis au mois de décembre en weekend à Fréconrupt où les Men In Black les attendaient pour une mission de la plus haute importance. Cela leur a permis d'apprendre à connaître davantage les nouveaux arrivés et de partager des moments de jeux, de cuisine et de profiter de la neige.

Les jeunes se rencontrent tous les 15 jours au courant de l'année, pour faire des jeux, et choisir des projets en tribu (tous les jeunes) ainsi qu'en petites équipes appelées "équipes".



Cet été les pionniers de La Souffel ainsi que ceux du reste de la France auront la chance de participer à un rassemblement, appelé Jamboree, accueillant 13000 jeunes français et européens au Zénith de Strasbourg. You're up est placé sous le signe de la rencontre internationale et pour ce faire, ils partiront en camp avec des scouts allemands de Duisburg.

Afin de préparer ce moment, les jeunes ont déjà participé à des rencontres au niveau du territoire du Bas-Rhin notamment un weekend campé en mars à Fort-Louis.



Notre équipe de 5 compagnons en deuxième année s'envolera cet été pour concrétiser son projet solidaire en Bolivie tout au long du mois d'août.

Le but de son voyage est de venir en aide à la population locale. En partenariat avec l'association Potosi Verde, les compagnons participeront à la construction d'un centre culturel pour les habitants de la ville de Potosi, située à plus de 4 000 mètres d'altitude, et animeront des activités avec des enfants boliviens.



L'équipe a mené de nombreuses actions depuis deux ans afin de financer une partie de son projet. Ainsi, si vous le souhaitez, vous pouvez aussi soutenir les compagnons de La Souffel, en faisant un don pour leur permettre de réaliser leur projet solidaire.

Si vous désirez faire un don, merci de contacter : com-pas.lasouffel@gmail.com ou le 07.86.98.64.77



Le 25 janvier 2015 tous les jeunes du groupe de La Souffel se sont réunis pour leur journée annuelle de groupe placée sous le thème du cirque. La journée a débuté par une messe orchestrée par le Père Emmanuel, notre nouvel aumônier de groupe. S'en est suivi un repas et une après-midi récréative avec des animations de type jonglage, échasses, assiettes chinoises jusqu'au maquillage.

EXPOSITION CÉRAMIQUE PHOTO 2015

Le club photo "67iso" et l'atelier céramique "Rêves de terre" se sont associés comme chaque année pour présenter au public leur exposition les 18 et 19 avril derniers.

Un fil conducteur reliait les deux clubs, à savoir l'écriture. Ici, des prises de vue de moulins à prières, de tags, par-là, des jeux à base de lettres entièrement réalisés en terre, des plumiers, des encriers et de nombreux objets recouverts d'inscriptions, agrémentaient l'exposition. Ces travaux nous montrent bien que l'écriture est un moyen de communication qui représente le langage à travers l'inscription de signes sur des supports variés.

Cette année, chaque atelier a développé en son sein, un travail mené collectivement : une joyeuse bande de pré-ados, un ensemble de pièces réalisées au tour et joliment émaillées, une recherche sur le nériage (mélange de terres colorées). Toutes ces pièces ont contribué au succès de cette nouvelle édition.

Le bénéfice de la vente de céramiques et de photos a été intégralement reversé à l'association JALMALV (Jusqu'À La Mort Accompagner La Vie)



CLUB DES AINÉS DE DINGSHEIM



Le 12 février 2015 la Présidente du club des aînés - Madame Nicole Hausswirth - nous a quittés après un long et courageux combat contre la maladie. Son dynamisme et sa bonne humeur communicative resteront longtemps dans nos mémoires.

Afin de pérenniser la vie du Club, il faut envisager la succession de Nicole et, jusqu'à ce jour, aucune candidature ne s'est présentée. En attendant, le comité en place assure l'intérim tout en s'impatientant !

Il serait aussi souhaitable que de nouveaux retraités des deux villages rejoignent le groupe existant, composé de 87 membres, ce qui permettrait de faire baisser la moyenne d'âge.

Les nouveaux venus pourraient peut-être proposer des activités encore inconnues au Club et ainsi essayer de le redynamiser.

Les activités principalement en cours sont les suivantes :

- ◇ des réunions le mercredi tous les 15 jours au bar du centre culturel permettant aux membres de se rencontrer et de discuter autour d'un goûter ou de jouer aux cartes ;
- ◇ un tournoi de belote par trimestre.
- ◇ divers repas de fête au centre culturel, au début de chaque saison ou à Noël.

- ◇ des sorties régulières en covoiturage pour participer à des déjeuners programmés dans le Kochersberg ou des déplacements en car afin d'aller visiter des musées ou des sites remarquables dans la région.
- ◇ participation au Forum des Associations et du Marché de Noël local (vente de produits fabriqués par les membres eux-mêmes).
- ◇ un voyage annuel de plusieurs jours en car (Autriche, Allemagne ...) Le prochain est programmé courant juin 2015 au Kleinwalsertal en Autriche.

Il est impensable pour les membres du Club que celui-ci disparaisse. Ils sont donc à la recherche d'une "bonne volonté" pour se placer à sa tête, le plus vite possible.

Les qualités requises ?

Outre le désir de s'investir au service des aînés, une grande disponibilité et un sens de l'organisation et de l'animation.

Le (ou la) futur(e) Président(e) pourra compter sur le soutien du Comité dont le dévouement n'est plus à démontrer.

Pour toute information complémentaire, ou candidature, prière de s'adresser à :

Germaine Wolff, 11, rue de la Chaîne à Dingsheim

Tél. : 03 88 56 03 58

Le comité

VIE SCOLAIRE

COLLÈGE DE LA SOUFFEL

SOUFFLES, un vrai livre, écrit par des élèves

Samedi 13 juin, c'était la sortie officielle de Souffles chez Le Verger Editeur, aboutissement d'un projet de toute une année scolaire pour la 4^e1 et l'Atelier libre du Collège de la Souffel de Pfulgriesheim.

Initié par Cathy Michel-Friker pour A.LIR (Association des Libraires Indépendants du Rhin), ce projet littéraire et culturel a commencé dès février 2014, afin d'obtenir les financements nécessaires et de l'intégrer à l'organisation des deux collèges à la rentrée de septembre 2014. Il s'agissait de donner à des élèves la possibilité d'appréhender ce que sont le métier d'écrivain et la publication d'un livre, du premier brouillon à sa publication finale.

Il a été mené auprès de la 5^e de Florence Brogli au collège de Truchtersheim, et d'un atelier libre et de la classe de 4^e de Véronique Vest-Roger au collège de Pfulgriesheim. Financé par la Région Alsace, la DRAC, la CL et la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland, ce projet a permis à Eric Pessan, écrivain, dans le cadre de sa résidence d'auteur, de venir sept semaines au fil de l'année scolaire. Après de riches échanges avec les élèves sur son métier, les premiers ateliers d'écriture ont commencé : des exercices d'abord, puis l'élaboration d'un plan pour chaque texte. Chacun a créé sa propre nouvelle, avec des thèmes liés au programme de français : le Moyen-âge pour les 5^e et le fantastique pour les 4^e et l'atelier libre. Après de multiples séances de réécriture, de conseils, d'échanges, la version finale a été confiée à l'éditeur Pierre Marchant le 16 avril dernier. Ce recueil, intitulé Souffles, contient soixante-deux nouvelles, issues de l'imagination et du travail des jeunes auteurs, très investis du début à la fin du projet.

Le projet s'est clôturé le samedi 13 juin, autour d'un événement littéraire au collège de Pfulgriesheim le matin, et d'une séance de dédicaces à la Librairie Kléber à Strasbourg l'après-midi, les élèves faisant part de leur enthousiasme. Les Portes ouvertes du collège le mardi 16 juin ont également permis aux élèves de montrer le fruit de leur travail et de le dédicacer. Le recueil connaît déjà un vif succès : plus de quatre cents exemplaires ont été écoulés en quelques jours ; le recueil va être réédité.

Retrouvez sur internet le blog des ateliers d'écriture : <http://unatelierdecritureaucollege.wordpress.com>

Véronique Vest-Roger



Les athlètes du collège de la Souffel au sommet

Après 3 titres UNSS lors des championnats d'académie d'athlétisme en salle, remportés en saut, en lancer du poids et au 50m haies pour les minimes (élèves de 4^{ème} et 3^{ème}) et 3 titres pour les benjamins (6^{ème} et 5^{ème}) dans les mêmes épreuves, les sauteurs en hauteur minimes ont touché le toit du monde en devenant CHAMPIONS DE FRANCE 2015 à Clermont-Ferrand.

Shorp Eliot (1,70m), Sidi Ali Sherif Anass (1,70m), Pellicioli Simon (1,70m), Malanda Jérémy (1,64m) et Missy Eryn (élève de 4^{ème}), (1,49m)

Les coureurs de haies ont terminé 9^{ème} de cette compétition avec Jacob Lucie, Adam Manon, Hoffmann Lou, Sidi Ali Sherif Anass et Pellicioli Simon.

Les lanceurs ont terminé à la 18^{ème} place avec Missy Eryn, Adam Manon, Fritsch Charline, Malanda Jeremy et Bauer Quentin



Les 60 élèves de la section athlétisme du collège sont à féliciter pour leur travail, leur assiduité et l'état d'esprit irréprochable qu'ils démontrent au quotidien. Les professeurs d'EPS (M.Richter, M.Ziegelmeier, M.Rieu) qui les encadrent sont fiers de leur groupe.



**CHAMPIONS DE FRANCE 2015 !
Challenge "Hauteur"**

De gauche à droite :

Jeremy Malanda, Anass Sidi Ali Sherif, Eryn Missy, Simon Pellicioli et Eliot Shorp



NOTRE SEMAINE DE CANOË-KAYAK

Nos deux classes de CE2/CM1 et de CM2 ont participé à une semaine de canoë-kayak du 20 au 24 avril au club "Eaux vives" au Wacken à Strasbourg.



"Tous les matins, nous arrivions en bus au club, très excités. Nous cherchions nos gilets de sauvetage, nos pagaies, nos kayaks et les canoës pour les parents accompagnateurs.

Au cours de la semaine, nous avons fait : l'épreuve Indiana Jones, la descente des cascades, des jeux collectifs, et une grande balade.



A midi, nous pique-niquions dehors. Après le déjeuner, certains jouaient au foot pendant que d'autres papotaient !

Ensuite, nous retournions sur l'eau très contents de retrouver nos kayaks !



Nous avons adoré cette superbe semaine, en plus les animateurs étaient très chouettes !"

Les élèves de M^{mes} Marques et Leguay.

STAGE D'ESCALADE

Cette année les classes de CP de M^{me} Husenau et de CE1 de M^{me} Lauck ont fait un stage d'escalade de 4 jours à "Roc en stock".



Les élèves se sont initiés à l'utilisation des cordes, des mousquetons, ils ont appris à mettre et à régler leur baudrier seul ou en coopérant avec un camarade, à repérer les prises de couleurs et de formes différentes...

Chacun a pu devenir tour à tour grimpeur, assureur, vérificateur de nombreuses fois et ainsi atteindre le sommet de murs de hauteurs et de difficultés variables.



ECOLE ÉLÉMENTAIRE L'ENVOL



Les enfants étaient tous ravis de cette semaine qui leur a permis de se dépasser en surmontant leurs peurs et n'attendent qu'une chose : revenir très vite !



FÊTE SCOLAIRE

La fête du Groupe Scolaire Justin Thirion a eu lieu le vendredi 29 mai au Centre culturel. Une première, avec les deux écoles réunies.

Au programme : ateliers de jeux, de maquillage, réalisation d'une fresque et chants interprétés par les enfants. Celle-ci s'est poursuivie en soirée, avec possibilité de restauration (tartes flambées,...).

Tout le monde a beaucoup apprécié cette fête, placée sous le signe de la convivialité.







ÉCOLE MATERNELLE LA PASSERELLE

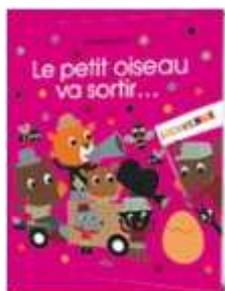
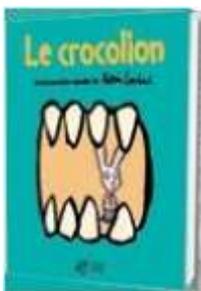
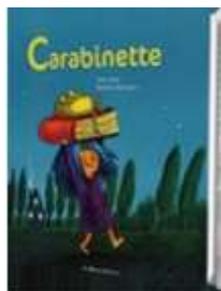
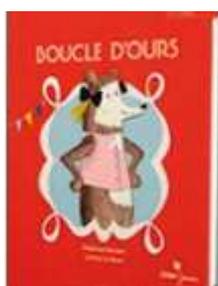
LES INCORRUPTIBLES

Rencontre avec les élèves de l'école maternelle de Pfulgiesheim.

Cette année encore notre école a participé au défi des Incorruptibles.



Il s'agit de découvrir les albums de la sélection proposée pour les maternelles.



Chaque classe prépare un questionnaire, après lecture de tous les albums elle vote pour son album préféré. Cela a été également l'occasion pour tous les élèves de se rencontrer.

Nous nous sommes rendus le vendredi 17 avril à l'école maternelle de Pfulgiesheim pour participer à des jeux élaborés autour de ces albums.

Après avoir partagé un moment très intense autour des jeux, nous avons pris connaissance du résultat du vote pour les 2 écoles.

C'est l'album "NON" qui a gagné !

SPORT À L'ÉCOLE MATERNELLE

Les enfants des deux écoles maternelles de Dingsheim et de Pfulgiesheim sont allés, fin avril, à la salle du centre culturel, prêts à vivre un grand moment sportif et voir aboutir un projet mûri par une équipe pédagogique motivée.



Depuis plusieurs mois en effet, les enfants des deux écoles se sont entraînés dans leur classe respective aux différents parcours athlétiques imaginés par leurs maîtresses.



Encadrés par des parents venus en grand nombre, les petits et grands ont réalisé les différents ateliers et ont pu ainsi mesurer leurs performances avant de se voir offrir une médaille et un goûter amplement mérités.

Outre l'apprentissage de compétences relatives aux activités corporelles, les enseignantes avaient pour objectif de provoquer un moment fort de coopération et de partage entre les élèves et de transmettre ainsi des valeurs et principes de la vie en société

SPECTACLE DE MARIONNETTES

Mardi 19 mai, l'école maternelle a assisté à un très beau spectacle de marionnettes «Baba Yaga, la sorcière». C'est un conte russe qui raconte l'histoire d'un petit garçon qui doit garder sa petite sœur pendant que ses parents partent en ville. Ils doivent tous les deux suivre les recommandations de leurs parents et ne pas aller dans la forêt. Mais, alors qu'ils jouent ensemble, Baba Yaga, la sorcière, enlève la petite fille et veut la manger. Le garçon est affolé et entreprend de retrouver sa petite sœur avec l'aide d'un lapin et d'un arbre,



gardien de la forêt. La petite fille sera finalement sauvée par son chat car la sorcière s'est transformée en souris et le chat saute sur la souris et la dévore.

A la fin, les enfants rentrent chez eux et ils sont joyeux car la sorcière n'est plus là pour les embêter.



Nous avons beaucoup aimé ce spectacle avec les changements de décors. Nous avons bien ri et crié quand on a vu la sorcière. Elle faisait peur à certains qui se sont retrouvés sur les genoux des maîtresses.



HONORARIAT CLAUDE UNTERSTOCK

Claude Unterstock a été nommé maire honoraire lors d'une cérémonie officielle organisée par la municipalité de Dingsheim.

Claude s'est investi durant 31 ans au service de la commune dont 13 ans en tant que maire de Dingsheim.

De nombreux acteurs locaux lui ont rendu hommage, dont notamment Gaston Burger, maire de Dingsheim qui a démarré la valse des discours ou Jean-Claude Lasthaus, vice-président de la communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland.



Un maire honoraire bien entouré...!



De gauche à droite : Justin Vogel, Claude Unterstock et Gaston Burger

C'est Justin Vogel, président de la communauté des communes du Kochersberg et de l'Ackerland qui a remis à Claude Unterstock son diplôme de maire honoraire.

Le groupe d'arts populaires de Berstett est venu animer la soirée qui s'est poursuivie dans une ambiance particulièrement conviviale autour d'une tarte flambée préparée par l'amicale des sapeurs-pompiers de Dingsheim.



Une assistance nombreuse a rendu hommage à Claude Unterstock

Bulletin municipal de Dingsheim/Griesheim

Tiré à 1 100 exemplaires

Responsables de publication :

- Véronique Schaller
- Chantal Jacob

Rédaction et diffusion :

Mairies

Impression :

E.S.A.T. "L'ESSOR"

Equipe de rédaction

Dingsheim :

M^{mes} : Virginie Adloff, Geneviève Brudi, Audrey Burger-Vogt, Virginie Merkle, Véronique Schaller

MM. : Christian Biller, Gaston Burger, Sébastien Eyder

Equipe de rédaction

Griesheim-sur-Souffel :

M^{mes} : Carole Bouchard, Isabelle Colimard-Gsell, Chantal Jacob, Anne Muller

MM. : Alain Barbier, Christophe Forst, Nicolas Ginter, René Wunenburger, Julien Wurtz

Crédit Photos :

Club Photo 67 ISO, Alain Barbier, Christian Biller, les associations...

Couvertures avant et arrière :

Club Photo 67 ISO

RAPPEL

*Les articles signés
n'engagent que leurs
auteurs*

INFOS UTILES	2
MOT DU PRÉSIDENT	3
MOT DU MAIRE DE DINGSHEIM	4
MOT DU MAIRE DE GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL	5

ÉTAT CIVIL

CARNET DE DINGSHEIM	6
CARNET DE GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL	8

VIE COMMUNALE

JE SUIS CHARLIE	8
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	9
CONSEIL MUNICIPAL DE GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL	10
CONSEIL MUNICIPAL DE DINGSHEIM	11
ECHOS DU SIVOM	12
LES MAIRIES COMMUNIQUENT	14
UNE NOUVELLE CABANE CONTRE LE GCO	15
LES CRECELLES	16
OSTERPUTZ À DINGSHEIM	17
LES 3 PLATEAUX SOUS LA BOUE	17
JOURNÉE CITOYENNE À GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL	18
LE LIÈVRE DE PÂQUES	20
LES CHANTIERS À GRIESHEIM	21
LES VOEUX DE DINGSHEIM	22
LES VOEUX DE GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL	23
AMICALE SAPEURS-POMPIERS DINGSHEIM	24
SAPEURS-POMPIERS SECTION LA SOUFFEL	25
FÊTE DIEU	26
UN PALMIER CHINOIS EN FLEUR	26
LA CLASSE 1945	27
BUDGET DE DINGSHEIM	28
BUDGET DE GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL	30
BUDGET DU SIVOM LA SOUFFEL	32
UN PEU D'HISTOIRE - L'ANCIEN MOULIN À GRAINS	34
AGENDA DES MANIFESTATIONS - 2 ^{ÈME} TRIMESTRE 2015	37

VIE ASSOCIATIVE

LA FÊTE DES VOISINS AU VALLON	38
BASKET CLUB	39
CLUB DES ARTS MARTIAUX	40
ASDG	42
CYCLOTOURISME	44
EXPÉRANDO - PROGRAMME DU 2 ^{ÈME} TRIMESTRE 2015	45
QI GONG	46
CLUB DE TENNIS DE TABLE	47
UNE ROSE, UN ESPOIR	48
MOTOCUB LES KOCHERSBIKERS	49
BIBLIOTHÈQUE	50
LUDOTHÈQUE	52
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	53
EXPOSITION CÉRAMIQUE & PHOTOS	54
CLUB DES AINÉS	55

VIE SCOLAIRE

COLLÈGE LA SOUFFEL	55
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LA PASSERELLE	57
ÉCOLE MATERNELLE L'ÉVOL	60
HONORARIAT CLAUDE UNTERSTOCK	62

S O U F F E L M A I R I E



Saint Jean - 2015

